32e ANNÉE. — 1883

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TROISIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME ANNÉE

N° 10. — 15 Octobre 1883



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

LIBRAIRIE FISCHBACHER (SOCIÉTÉ ANONYME)

33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie
LEIPZIG. — F. Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1883

MOTTEROZ, Adm.-Direct. des Imprimeries réunies, B, Puteaux

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser, place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public le lundi et le jeudi, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

9, 10 ET 11 OCTOBRE 1883.

Ainsi que nous l'annoncions (p. 383) par une circulaire spéciale, notre Société a tenu sa trentième assemblée annuelle en province, et le succès a pleinement répondu à ce premier essai de décentralisation. Le 8 et le 9 octobre on voyait arriver à Nîmes de nombreux pasteurs et laïques du Gard, ou de départements voisins et même éloignés, heureux de prendre part aux solennités historiques et religieuses dont le programme avait été communiqué à divers journaux. Le Consistoire de Nîmes avait pourvu avec une sollicitude attentive aux devoirs de fraternelle hospitalité si doux à remplir en tout temps.

Mardi (9 octobre) bien avant l'heure annoncée, un auditoire aussi brillant que sympathique a pris possession du grand Temple. Plus de cent pasteurs sont présents. Les bancs du Consistoire et toutes les places réservées sont occupés par les amis de notre œuvre historique, et le président de la Société, assisté de trois de ses collègues, MM. Bersier, Viguié et Jules Bonnet, ne parvient pas sans peine au bureau où viennent également se placer M. le pasteur Fermaud, président du Consistoire de Nîmes, M. Alexandre Lombard, membre de la Société d'histoire de Genève[2], et trois délégués de la commission de l'hôpital des Réfugiés de

1. Le Consistoire de Lyon a délégué par délibération spéciale MM. les pasteurs Corbière et Roberty. Nous remarquons dans l'assistance MM. Arnaud de Crest, Autran d'Avignon, Basile de Lunel, Benoit de Cette, Bianquis de Rouen, Bois doyen de la Faculté de Montauban, Belluc de Réalmont, Bonnefon et Richard d'Alais, Crès de Vallon, Ribard de Calvisson, Finiels de la Calmette, Fournier d'Aix-les-Bains, Funck de Valenciennes, Fosse d'Aimargues, Gachon de Montpellier, Mounier d'Aigalliers, Nègre de Saint-Gilles, Dizier de Vezenobre, Saussine d'Uzès, Tarrou de Vauvert, Unal d'Aulas, etc. Notons encore MM. Auzières, Granier, Dugand, J.-W. Lelièvre.

Parmi les laïques nous remarquons MM. Westphal Castelnau de Montpellier, Oberkampf d'Alais, Ed. Borel de Paris, Edm. Chevrier de Bourg, Teissier d'Aulas, le Rév. Ashton, délégué de la Société évangélique continentale, et plusieurs magistrats de la cour de Nîmes.

2. M. Théod. Claparède, retenu par un deuil de famille, n'avait pu se joindre à nous; M. Eug. de Budé nous a adressé, pendant la séance, un télégramme sympathique.

Londres, MM. Girod-Browning, secrétaire, Roumieu et Beaufort, dont la présence rappelle les grands souvenirs du refuge.

La séance est ouverte par le chant du psaume Ier, avec anciennes mélodies, et par une prière de M. le pasteur Babut, grave et forte, comme la voix du passé. M. le baron F. de Schickler lit le rapport qui mêle au compte rendu des travaux de la Société pendant le dernier exercice des considérations générales aussi justes qu'élevées. Un nouveau chant (Psaume XLII) succède à cette lecture écoutée avec faveur. C'est le tour du secrétaire, M. Jules Bonnet. Il s'excuse de ne pouvoir lire, dans un temple de sa ville natale, devant un auditoire si digne de la solennité du jour, le rapport sur les mémoires couronnés au concours de 1883, et cède la parole à M. le pasteur Fabre, qui s'acquitte de sa tâche avec une rare perfection. Après un nouveau chant (Psaume LXV), M. le pasteur Trial de Nîmes rend hommage à la Société pour les travaux qu'elle poursuit depuis trente-deux ans avec un zèle filial. Il caractérise en traits aussi vifs qu'heureux l'œuvre du *Bulletin* qui, dans sa double phase érudite et littéraire, est une victorieuse réponse à cette question de l'ignorance ou de la haine. *Vos pères où sont-ils?* « Nous aimons, dit-il, la Société d'histoire parce qu'elle ressuscite un passé d'honneur, et qu'elle évoque de purs exemples d'héroïsme chrétien. Nous l'aimons aussi parce qu'elle accomplit une œuvre d'harmonie et de paix. Elle fait du bien à tous, aussi lui dirons-nous : *Revenez !* »

Au moment où M. Trial se rassied, un pli mystérieux est transmis au président. C'est un sonnet en l'honneur de la Société, par un poète qui ne veut pas être nommé, mais dont le nom est dans toutes les bouches. Voici ces vers de M. Benoit-Germain, auxquels il n'a manqué que d'être lus par leur auteur, et tels que les souligna un murmure flatteur de l'auditoire :

Salut à vous, Messieurs, à vous, qui de nos pères
Cherchez de tous côtés les restes précieux;
Qui recueillez leurs cris, leurs larmes, leurs prières,
Et nous les transmettez avec un soin pieux.

Vous amassez ainsi des semences de force,
De foi, d'espoir, d'amour, sur un sol où tout dort;
Mais vienne le réveil, et sous la froide écorce
Eclatera la vie où domine la mort.

Salut, chercheurs, fouilleurs, au travail, bon courage!
Si les fils sont mesquins, plats, glacés avant l'âge,
Chez les petits-neveux la flamme doit surgir !

Ce que Dieu demandait nos pères le voulurent.
Sondons ce que Dieu veut, ce que nos pères furent,
Et l'œil sur le passé, préparons l'avenir!

L'admirable cantique de Bost : *Ils ne sont plus, ô Dieu, ces jours sombres d'orage !* suivi d'une fervente prière de M. le pasteur Corbière de Lyon, clôt la séance qui par l'intérêt soutenu des discours et la perfection des chœurs exécutés sous l'habile direction de MM. Mager et Albert Molines, inaugure dignement cette première journée.

Au sortir du temple on se dirige vers la maison des Orphelines, contenant la tombe récemment élevée à Paul Rabaut, dans la demeure qui porte son nom et que consacre une œuvre de charité. M. Fernand Bruneton, trésorier du Comité, fait les honneurs du caveau funèbre à une assistance nombreuse et recueillie. Il lit, inscrit sur un des murs, le beau témoignage rendu à Paul Rabaut par l'ancien consistoire, et qui s'allie

si bien au verset gravé sur sa tombe : *Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent.* Jamais ces mots qu'on y lit également : *Quoique mort il parle encore!* n'ont paru plus vrais. Une touchante prière de M. le pasteur Corbière, de Montpellier répond au sentiment qui remplit tous les cœurs.

La séance du soir, présidée par M. le pasteur Fermaud, laissera un long souvenir à ceux qui ont eu le privilège d'y assister. On évalue à trois mille le nombre des auditeurs qui se pressent dans le vaste temple de l'Oratoire et refluent au dehors comme une mer agitée. Après le chant du Psaume CXIX, et une invocation de M. le pasteur Lucien Benoit, le président remercie en termes émus la Société d'histoire d'avoir choisi Nîmes pour sa première réunion hors de Paris, et souhaite la bienvenue aux membres présents. La parole est donnée à M. le pasteur Dardier pour lecture d'une notice sur Paul Rabaut, puisée aux sources, riche de citations expressives où revit le héros[1]. L'effet en est grand et augmente encore lorsque M. le pasteur Bersier fait ressortir les leçons d'une telle vie par de superbes aperçus empruntés à l'histoire d'Israël et de la Réforme. Ce discours sera publié, nous l'espérons, ainsi que celui de M. Viguié, qui, s'attachant particulièrement à Paul Rabaut, signale avec un rare à-propos les mérites de prudence et de sagesse qui s'allient à l'héroïsme sans emphase du grand pasteur du désert toujours prêt à sceller sa foi par un suprême sacrifice.

Après l'éloquence, la poésie dans ses accents les plus populaires. C'est en poète que M. Bigot lit les strophes sur la Tour de Constance qui font passer un frisson électrique sur son auditoire. Mystérieuse puissance du beau et du vrai! Ce morceau est compris de ceux même qui en ignorent la langue. Le psaume des batailles, admirablement chanté, forme un sublime contraste avec les triomphes tout spirituels que rappelle la Tour de Constance. M. Molines et ses amis ont contribué pour leur part à nous transporter dans ces régions idéales où l'enthousiasme est de l'adoration. Comment ne pas s'associer aux remerciements si délicatement exprimés par notre président, qui n'a oublié aucun de nos motifs de gratitude pour une journée si bien remplie? M. le pasteur Saint-Paul en résume les impressions dans une prière émouvante qui est un élan de foi au Rédempteur.

Je ne puis raconter en détail les deux jours qui ont suivi, chacun apportant sa part de pures émotions. Le mercredi, à onze heures du matin, un train de chemin de fer nous transporte rapidement à Aigues-Mortes, à travers les sites historiques qui se déroulent de Vauvert aux collines de Calvisson dominant la Vaunage. La tour de Carbonnière se dresse comme une sentinelle à l'entrée des régions que désole la fièvre. La ville de saint Louis apparaît dans son morne horizon sous le rayonnement d'un soleil d'été. Une foule nombreuse se dirige vers la Tour de Constance, se répand à l'intérieur, et les membres du Comité, comme submergés sous ce flot sympathique, doivent se résigner au rôle de simples témoins dans ce pèlerinage de souvenirs. Pendant que notre ami, Ch. Saguier, montre à quelques privilégiés les oubliettes qui n'ont plus pour lui de mystère, la meurtrière par laquelle s'évada Abraham Mazel, et les mille détails d'une merveilleuse architecture, la foule monte et descend l'escalier du sombre édifice et se groupe dans la seconde salle, autour du banc circulaire où une main inconnue, peut-être celle de Marie Durand, a gravé le mot : *Résistez!* Que de douleurs exprimées par ce mot! Le chant du choral de Luther et du psaume XLII : *Comme*

1. Rappelons ici les *Lettres de Paul Rabaut* en souscription, dette d'honneur pour tous! 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

un cerf altéré brame, naît spontanément sur les lèvres des assistants, et une belle prière de M. Bersier couronne cette pieuse manifestation.

Le plus aimable accueil nous attend le soir dans les salons de M. Alfred Meynier, secrétaire du Consistoire. Le lendemain jeudi, départ matinal pour Andure, en suivant, depuis Ners, la poétique vallée de Beau-Rivage. Le Comité de l'asile de Bon-Secours et le Consistoire d'Anduze se partagent le privilège de recevoir les très nombreux visiteurs qui se dirigent ensuite vers le Mas Soubeyran. C'est un charmant tableau qui se déroule au bord du Gardon, sous les vertes châtaigneraies du biblique hameau. On remarque dans un groupe les professeurs Planchon et Sabatier de Montpellier. Chacun veut voir la maison de Roland, rachetée par une noble inspiration de la Société d'histoire. M. Laporte, le digne descendant du héros, en fait les honneurs avec une cordiale simplicité. On feuillette avec respect la vieille Bible de Roland; on s'inscrit sur le registre de l'antique demeure; on se sent pénétré peu à peu de la poésie des souvenirs. Ils trouvent une touchante expression dans un culte improvisé sur les lieux mêmes. Le chant d'un psaume, la lecture de quelques versets du chapitre XI de l'Epître aux Hébreux, dans la vieille Bible de Roland, la pathétique éloquence de M. Viguié commentant ces mots : *N'oublie pas les choses que tes yeux ont vues* (Deutéronome, III, 9) et retraçant à grands traits la vie du héros que tout rappelle; enfin les chrétiennes exhortations de M. le pasteur Babut impressionnent vivement l'assemblée, qui se disperse avant le soir.

La magnifique conférence sur Coligny, donnée par M. Bersier dans le vaste temple d'Anduze regorgeant d'auditeurs, a clos dignement l'odyssée des trois jours qui laisse à chacun de nous une profonde gratitude et d'ineffaçables souvenirs. Notre président s'en est rendu pour la seconde fois l'interprête ému, au nom de la Société. Nous écrivions, il y a deux mois : « Etrangère aux partis, ne cherchant que l'édification et la paix sur les hauteurs sereines de la science et de la foi, notre Société peut dire à tous : *Plantons ici trois tentes !* et contemplons les grandes choses que Dieu a faites du vivant de nos pères, pour y puiser un redoublement de zèle dans le présent, et de filiale confiance dans l'avenir. » Grâce au fraternel concours de nos amis de Nîmes et d'Anduze, ce rêve a été une réalité !

J. B.

RAPPORT

DE M. LE BARON F. DE SCHICKLER, PRÉSIDENT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

La Société de l'Histoire du Protestantisme français tient aujourd'hui sa trentième assemblée annuelle. Le Comité qui a l'honneur de la diriger a estimé que le moment était venu de donner à notre solennité huguenote un caractère moins exclusivement parisien; et la première fois qu'il a convoqué hors de la capitale les membres et les amis de notre œuvre, c'est vers le Midi que sa pensée s'est portée tout d'abord, c'est à l'Église de Nîmes qu'il a cru devoir demander l'hospitalité.

Vous n'en serez point surpris. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de retracer devant l'auditoire qui remplit ce temple le rôle de Nîmes dans notre histoire protestante. Nous devrions plutôt, messieurs, en apprendre de vous les détails. Vous connaissez, pour les avoir parcourus depuis votre enfance, ces sites poétiques et sévères auxquels s'attachent, non des légendes enfantées par l'imagination d'un peuple, mais la mémoire d'actes d'énergie et de foi dont quelques-uns d'entre vous ont pu saluer les derniers témoins... En nous réunissant à Nîmes, à l'entrée des Cévennes, presque en vue de la Tour de Constance, près de la tombe de Paul Rabaut, nous venons chercher les sublimes leçons du passé. Nous venons rendre un pieux et filial hommage aux vaillants qui n'ont pas désespéré jusque dans les plus mauvais jours, qui n'ont pas cédé, même sous les coups redoublés de la tempête : nous venons invoquer, avec émotion et reconnaissance, les plus héroïques, mais les plus encourageants; les plus douloureux, mais les plus consolants souvenirs.

A ces raisons historiques de notre choix, laissez-nous en joindre d'autres d'un caractère tout intime, tout personnel à notre Société. Il y a longtemps que vous lui avez appris à compter sur vos sympathies. Le jour même de sa fondation par M. Read, en mai 1852, sur la première liste de ses membres figure le nom du pasteur Abraham Borrel, historien et vénéré conducteur de cette grande église, écrivant au Comité qu'il demandait « comme un honneur d'être inscrit au nombre des sociétaires »; et presque simultanément celui de votre concitoyen, M. Jules Bonnet, qui remplit au milieu de nous, depuis 1865, avec tant de dévouement, les difficiles fonctions de secrétaire et de rédacteur en chef du *Bulletin*.

Ce *Bulletin* non seulement vous associe chaque mois à nos travaux, à nos découvertes, il s'enrichit constamment des vôtres. Sans remonter au delà des limites assignées à ce Rapport annuel, comment ne pas citer dans les douze livraisons de cet exercice les lettres du forçat Plantier, une des victimes de l'Assemblée de la Baume des Fées, retrouvées à Genève par M. Charles Sagnier, et ces communications nombreuses, lettres écrites par divers pasteurs (1773-1775), lettres d'Adrien Chamier et de Duplessis-Mornay, étude sur la visite de Jean Diodati à Nîmes, que nous devons au plus érudit et au plus infatigable des chercheurs... j'ai nommé M. le pasteur Ch. Dardier.

Nous aimerions à rappeler tous nos collaborateurs de cette année : M. de France, nous envoyant les *Procès-Verbaux de l'assemblée générale de Castres*, août 1599; M. Franck Puaux analysant un *Mémoire inédit* de Rabaut Saint-Étienne et poursuivant son utile *Inventaire de la série TT;* MM. les pasteurs Auzière, D. Benoît, Paul de Felice, Jules Vielles, le professeur Bonet-Maury, M. Teissier (d'Aulas), et à l'étranger M. Enschedé (de Harlem), M. Gustave Masson (de Harrow), M. du Rieu (de Leyde). En les remerciant, nous leur recommandons aussi le *Répertoire*, chapitre nouvellement ouvert et

déjà très apprécié, mais qui ne deviendra réellement utile que si chacun de ceux qui lisent, qui trouvent et qui notent, prend à cœur de le compléter. L'appel que nous adressons pour le *Bulletin* nous le répéterons au nom de la *France protestante*. Deux fascicules, les sixième et septième, ont paru depuis notre dernière Assemblée générale. M. Henri Bordier serait sans doute en droit de demander à un grand nombre de nos coreligionnaires s'ils pensent l'avoir secondé suffisamment, s'ils n'ont pas remis de jour en jour l'envoi du document additionnel ou de la note rectificatrice, s'ils ont apporté leur pierre au monument qui s'élève et dont la quatrième assise sera bientôt dépassée.

Et puisque nous enregistrons dans notre résumé forcément rapide les grandes publications qui font honneur à la science protestante, plaçons au premier rang la réimpression de l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*, collationnée et annotée par M. le professeur Baum, ainsi que le *Bulletin* l'a annoncé *dès* 1854 : nous l'avions promise au public studieux quand M. Cunitz consentit, en 1878, à en entreprendre la revision et l'achèvement : le premier volume vient de paraître chez M. Fischbacher sous les auspices de M. Jules Bonnet, commissaire désigné par la Société des Classiques du Protestantisme français qui est, vous le savez, une émanation de la nôtre. Cette édition exceptionnelle, qu'aucune imitation ne saurait approcher même de loin, vient à son heure : il fallait au texte primitif de Théodore de Bèze les éclaircissements que les savants professeurs de Strasbourg étaient, mieux que personne, en mesure de lui adjoindre, et dont la correspondance de Calvin publiée par leurs soins, celle des Réformateurs par ceux de M. Herminjard, et le *Bulletin* lui-même ont fourni les éléments principaux.

Il en devra nécessairement être de même le jour où l'on voudra sérieusement s'occuper du martyrologe de Crespin. Vous les avez lues, messieurs, ces pages saisissantes, malgré leur naïveté d'expression, où se déroule l'histoire des « vrais

tesmoings de la Vérité ». Notre bibliothèque possédait la seconde édition, celle de 1555. On était loin alors de l'in-folio massif aux lourds fermoirs de cuivre; c'est un petit in-16, plus facile à soustraire aux regards des persécuteurs. De la toute première, dont on a longtemps contesté l'existence, un seul exemplaire était connu. Il ne sera plus unique, car une rare bonne fortune nous en a fait découvrir un autre, possédant même en plus le titre primitif de *Livre des Martyrs*, supprimé presque aussitôt comme trop catholique par l'excès de scrupule des magistrats genevois.

Ce volume est incontestablement le plus précieux des 250 entrés à la bibliothèque depuis notre XXIXe Assemblée générale : on peut signaler après lui pour le XVIe siècle, la *Confession de foi*, de Valerand Poulain ; le *Catéchisme de Mulhouse de* 1589; pour le XVIIe, le *Récit de la mort d'Isaac Homel et de Fulcran Rey*, nouveau sacrifice accompli en faveur de votre Société par M. le pasteur Gagnebin qui, l'an dernier, n'hésitait pas à se dépouiller pour elle du seul exemplaire original des souffrances de Louis de Marolles que possède la patrie du bienheureux martyr.

Parmi les donateurs de livres, vous retrouverez des noms déjà souvent prononcés avec gratitude[1] : ceux de madame la baronne de Neuflize, du ministère de l'instruction publique

1. Donateurs de livres depuis le 30 avril 1882 jusqu'au 30 avril 1883 : Le ministère de l'instruction publique, les Facultés de Théologie protestante de Montauban et de Paris, la Smithsonian Institution, MM. Becker, Bonnet, Bordier, O. Cuvier, p^r, Didier, Fischbacher, Frossard, p^r, W. Martin, Gust. Masson, Maulvault, p^r, Mme la baronne de Neuflize, MM. Ch. Read, F. de Schickler, Villaret, Ch. Waddington, Weiss, p^r, G. Wickham.

Comme auteurs : MM. D. Benoit, p^r, Bonet-Maury, p^r, Bonnet, Comba, Ph. Corbière, p^r, Dardier, p^r, Douen, p^r, Enschédé, P. de Félice, p^r, A. Franklin, Hennebois, Kobler, Laugel, Marchegay, Moutarde, Ménégoz, p^r, F. Puaux, p^r, Ch. Read, Réaume, baron de Ruble, F. de Schickler, Ch. Sepp, Vaucher, p^r, de Vernejoul p^r.

Manuscrits : Consistoire de Nîmes, Delon, p^r, Frossard, p^r, Marchegay, F. de Schickler, F. Teissier, Weiss, p^r.

Gravures : Ch. Delgobe (desc. de réfugiés en Norvège), Gaufrès, Maulvault, p^r.

(Catalogues de la Bibliothèque nationale sur l'Histoire de la France), de M. Gustave Masson, de M. le pasteur Maulvault que ses études sur les solitaires de Port-Royal avaient amené à réunir une rarissime collection de leurs œuvres (78 volumes avec une série de portraits anciens et de gravures) ; elle a maintenant rejoint en entier sur nos rayons la *Bibliothèque* de Sainte-Beuve. M. le pasteur Othon Cuvier nous a envoyé le catalogue de la sienne : « Marquez-y ce que vous ne possédez pas », nous écrivait-il, et, sur son insistance, les bibliothécaires lui ont obéi et ont dû accepter cette large et fraternelle libéralité.

Il serait difficile d'estimer tous ces dons à leur juste valeur.

On hésite parfois à nous adresser un vieux livre dans la pensée que nous l'avons sans doute déjà. Combien de lacunes de ce genre il nous reste pourtant à combler ! Et ce que je dis des livres, ne dois-je pas le redire avec plus de raison encore des manuscrits ? La page isolée peut recouvrer son importance si elle est rapprochée d'autres, l'acte à demi déchiré peut être réparé et conservé. Si vous saviez ce que nous avons pu sauver depuis ces dix-huit ans ! Dans ces débris qui s'en allaient en poussière, il y avait des fragments de votre glorieuse histoire, il y avait des noms qui s'effaçaient de la mémoire des hommes : ces noms-là étaient grands devant Dieu, ces noms des pères nous les garderons maintenant pour les enfants.

Aidez-nous, messieurs. Dans vos demeures, dans vos greniers peut-être, chez les descendants indifférents, ou catholiques, de familles huguenotes il y a des documents, papiers jaunis que le vent emportera bientôt si vous n'en prenez point souci. Laissez-nous vous mettre sur la conscience ces responsabilités ; laissez-nous vous rappeler que notre dépôt constitue les véritables Archives du Protestantisme ; — on le sait bien à l'étranger d'où si souvent on vient les consulter ; — qu'elles sont publiques, qu'elles sont reconnues par l'État,

qu'il y a là une propriété de tous et que tous doivent contribuer à l'augmenter.

Cette année notre section des Manuscrits anciens a reçu des envois de M. le pasteur Delon de Valleraugue, de M. Ferdinand Teissier, de M. Marchegay, de M. le pasteur Weiss, et elle s'est affirmée une fois de plus par l'adjonction, annoncée il y a un an, des *Papiers Duplessis-Mornay*.

Notre illustre président honoraire, M. Guizot, a dit de Duplessis-Mornay : « Il fut le plus éminent et aussi le plus modéré des hommes profondément pieux et convaincus de qui la Réforme avait pleinement conquis l'âme et la vie, et qui mettaient leur fidélité publique et leur foi religieuse au-dessus de l'intérêt de toute autre affaire en ce monde ». « Le plus vertueux et le plus grand chrétien des protestants français », avait écrit Voltaire. La collection formée par la persévérance de M. Benjamin Fillon date précisément de ces années encore imparfaitement étudiées, où, tenu à distance par le roi qu'il avait si loyalement servi, ou dépouillé par le fils de celui qu'il avait contribué à porter au trône, le grand huguenot continue à se consacrer à son pays et à prodiguer aux églises ses démarches et ses conseils. Aussi ces onze cents pièces, lettres originales, minutes autographes, mémoires, inventaires, correspondances publiques ou intimes, présentent-elles un intérêt de premier ordre : rectifiant sur plusieurs points la publication de M. Auguis qui s'arrête d'ailleurs en 1614, elles la continuent jusqu'à la mort de Duplessis. Ne pouvant donner même une analyse succincte de ces richesses, qu'il nous suffise de signaler, avec tout ce qui est de la plume de Mornay, les longues missives de Marbaut, celles de Théodore de Bèze, d'André Rivet, de Marthe de Mornay et de Villarnoul, et les plaintes ou demandes de direction adressées à ce dernier par les églises qu'il représentait auprès du gouvernement : nous en relevons d'Alais (« contre l'établissement d'une confrérie de battus en cette ville ce qui n'y avait jamais été vu ni ouy »), d'Alençon, Gre-

noble, Lavoulte, Metz, Montauban, Montpellier, Nérac, Pamiers, Poitiers, Rennes, Rouen, Vitré, de l'Académie de Montauban, des Synodes de Bergerac, du Mans, de Ploër, des Colloques d'Armagnac, de Basse-Guyenne, du Rouergue, des églises du Béarn. Ne sont-ce pas là de vrais trésors pour notre histoire ecclésiastique locale?

C'était beaucoup assurément que de pouvoir rendre au Protestantisme et à la France ces dossiers qui en étaient déjà sortis; une occasion s'est présentée de les compléter. La vente après décès de M. Benjamin Fillon, au mois de novembre 1882, livrait aux enchères les pièces plus précieuses encore dont ce savant collectionneur ne s'était point dessaisi, et s'il a fallu renoncer, par une sagesse financière forcée, à plus d'un dossier, c'est avec une vraie joie qu'il nous a été pourtant donné de déposer dans la Bibliothèque, dix-neuf lettres concernant La Rochelle (1599 à 1643), l'accord du différend entre Du Moulin et Tilenus, une lettre de Chalas, premier consul de Nîmes, signée aussi par Saint-Cézaire, Soubeyran et de Chambrun, et les Actes de l'assemblée de Saumur, 1595, Règlements des églises arrêtés à Loudun, Articles traités et convenus à Châtellerault pour la préparation et pour l'exécution de l'Édit de Nantes, — tous documents originaux, portant les signatures autographes des députés de chacune de nos provinces réformées. Le Protestantisme français, nous osons l'espérer, trouvera que, dans cette occurence sans doute unique, notre Société a compris et rempli son devoir.

Les papiers Duplessis-Mornay représenteront le XVIIe siècle auprès de ceux de Rabaut que nous a légués notre regretté collègue, M. Athanase Coquerel fils, et le talent d'une gracieuse artiste, madame Picheral-Dardier nous permet de placer, non loin du portrait de Mornay, une copie de celui de l'apôtre du Désert. En vous parlant de ce don tout récent, je devance le rapport de l'année prochaine, pour vous montrer que notre Musée se forme.

Vous souvenez-vous, messieurs, d'un récit de l'époque

néfaste de la Révocation, confession d'un pécheur tombé sous l'excès de la souffrance, mais relevé par la grâce et les compassions de son Dieu, *les Larmes de Pineton de Chambrun?* L'évêque Daniel de Cosnac raconte dans ses *Mémoires* que lorsque l'infortuné pasteur fut relégué dans le petit village de Romeyer, il écrivit sur la porte de sa chambre un verset du psaume LIV; c'est aux psaumes que vos ancêtres recouraient pour exprimer leurs longues douleurs ou pour en chercher l'apaisement. M. Aubenes, né dans l'arrondissement de Die, et maintenant secrétaire du Consistoire d'Alger, a voulu s'assurer de la vérité du fait. Il a visité la maison qui servit de prison à Chambrun; il a retrouvé au-dessus d'une porte la planche enfumée où se lisent encore les premiers mots du psaume; il est parvenu à s'en rendre acquéreur avant que ce précieux débris ait succombé aux outrages du temps, et il nous écrit : « J'ai pensé que ce vestige de nos annales protestantes pourrait être accueilli avec joie par la Société, et je viens, en ma qualité de huguenot et de fils de huguenot, vous l'offrir, heureux si ma pensée est trouvée bonne. »

Une autre division de notre Bibliothèque ne saurait être passée sous silence, les copies. Depuis plusieurs années, vous n'ignorez pas les fouilles de M. le pasteur Auzière partout où il pense retrouver des actes synodaux, et combien de fois ses espérances se sont réalisées. La série s'augmente de jour en jour : elle s'étendait sur le Dauphiné, le Languedoc, l'Anjou, le Vivarais; dans cet exercice, nous sommes parvenus, par l'active bienveillance d'un savant de Bourg, M. Chevrier, à nous procurer les copies si longtemps désirées des synodes bourguignons de Pont-de-Veyle. D'Amsterdam, M. le pasteur Gagnebin nous en a adressé un de l'Ile-de-France; M. le pasteur Robert, aidé de madame Robert, s'est astreint à la tâche pénible de transcrire ceux du premier refuge à Francfort-sur-le-Mein. Et dans ce département si utile pour nos historiens futurs, nous avons placé avec reconnaissance le beau Catalogue des Archives de l'église de Nîmes, rédigé par M. le

pasteur Cazalet et que le Consistoire a bien voulu nous offrir à la date du 30 avril dernier.

Remettre en lumière, rassembler et centraliser les moyens d'études est un côté de notre tâche; provoquer et récompenser ces études en est une autre. A notre secrétaire est réservé l'honneur de vous rendre compte du concours de 1882-1883 et de son résultat, d'autant plus satisfaisant qu'il est triple. Qu'il me soit seulement permis, d'abord de rappeler que le concours de 1883-1884 se clôt le 15 février prochain et qu'une médaille de 1200 francs sera attribuée au mémoire couronné sur « la vie de Lefèvre d'Étaples et les origines de la Réforme depuis la publication du Commentaire sur les épîtres de saint Paul jusqu'à l'apparition de l'Institution chrétienne de Calvin en 1536 », — et ensuite de proclamer devant vous les noms des lauréats de cette année :

M. le pasteur Arnaud, *Histoire des protestants de Provence;*

M. le pasteur Benoît, *Marie Durand, prisonnière de la Tour de Constance* et *l'Église sous la Croix;*

M. le pasteur Chenot, *Notice historique sur l'introduction de la réforme religieuse dans les trois seigneuries d'Héricourt, de Clémont et du Châtetet; l'Église d'Héricourt sous la domination française.*

En attribuant le prix tel qu'il avait été primitivement fixé au premier de ces ouvrages, le Comité a été heureux de pouvoir presque doubler ses récompenses en offrant au second concurrent une médaille de 400 francs et une de 300 francs au troisième. Il a tenu à prouver ses sympathies pour des travaux sérieux qui s'occupent et qui proviennent de régions diverses de la patrie protestante, le Languedoc, le Dauphiné et la Provence, les confins de l'Alsace.

Et en vérité, messieurs, c'est répondre là à notre raison d'être. Si nous essayons de concentrer à Paris nos ressources, c'est afin de les mettre plus à portée de nos frères de la France entière. J'aimerais à insister auprès de nos Églises des départements sur ce fait incontestable, que c'est surtout pour elles

que nous travaillons, que c'est à chacune d'entre elles que nous essayons de montrer ses titres de noblesse, et qu'il ne devrait pas en exister une seule qui ne soit en relation directe, j'oserais dire intime et fraternelle, avec notre Société.

Pourquoi me faut-il ajouter qu'il n'en est malheureusement pas ainsi? Que si la fête de la Réformation, instituée en 1866 sur notre initiative, est maintenant généralement adoptée par nos communautés réformées, moins de cent d'entre elles seulement ne nous ont pas oubliés cette année. Et cependant il y a déjà là un progrès. Nous avons été profondément touchés du vote unanime de l'assemblée de Nîmes et nous enregistrons sans rancune rétrospective des aveux comme celui de cet excellent pasteur et ami, — nous ne le nommerons pas, — nous écrivant : « Je suis confus d'avouer que, bien que membre de votre Société presque depuis son origine, j'ai célébré cette année, dans mon église, pour la première fois, la fête de la Réformation. »

Dans quelques jours le peuple protestant se réunira de nouveau autour des émouvants souvenirs de son passé. Selon notre habitude, nous enverrons la livraison d'octobre du *Bulletin* à tous les pasteurs de France; cette fois, répondant au désir qui nous a été exprimé, elle contiendra le rapport dont vous venez d'entendre la lecture. Puisse-t-elle leur dire, avec un redoublement d'insistance persuasive, que nous nous croyons le droit de compter sur eux. Vous, messieurs, qui nous apportez aujourd'hui le concours de votre bienveillante attention, ne nous refusez pas celui de votre collaboration active et persévérante. Dites à ceux qui ne sont pas ici, à ceux qui ne songent point aux difficultés qui trop souvent nous paralysent, qu'il faut d'abord et par-dessus tout bénir le Seigneur d'avoir si merveilleusement protégé le petit troupeau; qu'il faut chanter ses louanges ainsi que vous venez de les entendre s'élever sous les voûtes de ce temple avec une perfection rare et un élan qui vient du cœur; mais qu'il faut aussi associer leurs efforts aux nôtres et nous mettre à même d'ac-

complir vraiment l'œuvre entreprise depuis trente-deux ans.

Nous vous parlons de la fête de la Réformation. Ah! messieurs, la pensée d'un autre anniversaire s'impose à nous comme elle s'imposera, je l'espère, à toutes nos chères Églises de France. Dans deux ans, en octobre 1885, reviendra la date inscrite en traits ineffaçables dans notre histoire — et dans celle des États protestants qui nous avoisinent et en ont, eux, si largement profité. Il y aura deux siècles que Louis XIV, en signant la Révocation de l'Édit de Nantes, crut porter le dernier coup à la religion de vos pères. Ne leur ordonnait-il pas d'embrasser la sienne, sous peine des galères, de la prison perpétuelle, de la transportation, de la mort?...

Les uns, se rappelant que nous sommes errants et voyageurs sur la terre, se sont arrachés à la patrie et ont suspendu leurs harpes en pleurant sur des rives étrangères : « Et quand ils chantaient leurs vieux Psaumes », nous est-il dit de ceux d'Amérique, « ils se tournaient du côté de la France. » Les autres ont continué à les chanter au Désert (les grottes de vos Cévennes n'en gardent-elles pas les échos?) jusqu'à l'heure où épiés, surpris par les dragons, ils sont emmenés captifs, confondus avec les voleurs et les meurtriers, et où ils les chantent encore sous les coups de l'argousin, dans le cachot, sur la route que suit l'horrible chaîne : « Et en approchant de Nîmes, la pluie qui tomba ce jour-là extraordinairement, ne les empêcha pas de découvrir leur tête et d'entonner un psaume » (*Bull.*, XXXII, *Un forçat nîmois*).

Quand reviendra cette date, soyons tous debout, prêts à la célébrer. A l'étranger, les arrière-descendants des Réfugiés se disposent à rendre témoignage à la fidélité de leurs ancêtres, aux miséricordes de leur Dieu; déjà, de plus d'un côté, nous en arrive la touchante annonce. Ils pourraient vous la confirmer ces honorés frères qui n'ont pas hésité à traverser la mer ou les montagnes pour venir assister à notre réunion de Nîmes, et que nous remercions de renouer ou de resserrer ainsi des liens sacrés ayant résisté à la redoutable épreuve de

l'éloignement et de la durée de ces deux siècles. Qu'en France, l'anniversaire de la Révocation ne passe point sans porter ses fruits bénis. Oui, certes, ce sera le jour du deuil pour tout ce que le pays a perdu de ses enfants les meilleurs, mais ce doit être aussi le jour de l'honneur voué à leurs grandes et saintes mémoires, le jour de l'action de grâces envers le Seigneur qui les a conduits comme par la main et s'était réservé en Israël assez d'hommes pour continuer et relever son peuple; le jour de l'émulation pacifique, de l'union fraternelle entre tous les héritiers de tant d'épreuves et de tant de gratuités.

La Société de l'Histoire du Protestantisme français entrevoit à l'avance l'étendue de sa responsabilité. Dès maintenant, elle s'occupe à préparer cette solennelle commémoration : dès aujourd'hui elle y convie tous les protestants de France. Elle leur demande de n'être tous qu'un cœur et qu'une âme dans l'accomplissement de cet acte de piété et de foi. Quand ils auront entonné un des psaumes de l'ancien temps et répété une fois de plus :

> Tu fus toujours, Seigneur, notre retraite,
> Notre secours, notre sûre défense,

elle en attend la réalisation du vœu, si souvent formulé par les martyrs et les proscrits :

> Dieu tout-puissant, que ton œuvre éclatante
> De siècle en siècle sur nos enfants reluise;
> Que ta faveur nous soit toujours présente,
> Que ta lumière à jamais nous conduise.
> Oui, de nous tous, misérables humains,
> Conduis, Seigneur, et le cœur et les mains.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

SUR LE CONCOURS DE 1882-1883

Ce n'est pas sans émotion que je rends compte, dans la patrie de Brousson, et non loin de la tombe de Paul Rabaut, d'un concours historique dont le cadre se confond avec l'horizon nîmois. Si par un beau soir, on monte au sommet de la Tour-Magne qui domine d'un côté la vieille cité romaine, et de l'autre les sites consacrés par l'Église du Désert, on n'a pas de peine à discerner dans les vapeurs du couchant les murs d'Aigues-Mortes, et le regard s'arrête sur un point sombre, entouré comme d'un nimbe lumineux; c'est la Tour de Constance, de lugubre mémoire; tandis que le mont Ventoux et les Alpines se dressant sur la vallée du Rhône, dessinent, à l'orient, le théâtre du martyrologe réformé de Provence.

Notre Société n'est pas seulement la gardienne de ces grands souvenirs. Elle se plaît à les évoquer dans son *Bulletin* mensuel et dans les concours qu'elle ouvre périodiquement comme un appel au savoir, au talent, dans le cadre de nos annales. Tel est le sujet proposé pour 1884, l'*Étude sur Lefèvre d'Étaples et les origines de la Réforme française*, où viendront se ranger, autour d'un maître vénéré, les disciples de la première heure, l'ardent Farel, le sage Toussain, le pieux Gérard Roussel, et cette princesse d'un cœur si haut, d'un esprit si charmant, cette sœur chérie de François Ier, dont on peut dire qu'elle fut nôtre, sans avoir jamais fait le pas décisif, et dont le doux génie désarmant l'intolérance, aurait assuré des jours meilleurs, s'il eût pu prévaloir dans les conseils de la royauté. Saluons avec respect la reine de Navarre, la protectrice de Claude Baduel et de l'ancien collège de Nîmes, qui visita plus d'une fois notre ville, et ne put réa-

liser sa belle devise : *Non inferiora secuta!* sans être suspecte d'hérésie avec les martyrs glorifiés dans ses plus beaux vers :

La mort qui à l'infidèle
Est horrible à regarder,
A ton enfant est si belle
Qu'il ne craint s'y hasarder.
Avance donc, Seigneur,
Ton doux support,
Leur donnant pour tout honneur
Joyeuse mort!

Cette strophe écrite à la lueur des premiers bûchers, semble une prophétie des destinées de la Réforme française qui puisera son principal lustre dans le martyre. C'est le commun caractère des ouvrages présentés à nos concours. Le plus important de ceux qui nous ont été adressés en 1883, est une *Histoire des protestants de Provence, du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange*, deux volumes (petit in-f°) qui attestent de vastes recherches, non seulement en Provence et dans les archives locales, mais à Genève, à Paris, et aux principaux centres du Refuge. Dans la communauté des périls et des épreuves, la Provence est une digne sœur du Dauphiné. Quel épisode pourrait égaler en horreur celui de Cabrières et de Mérindol, cette Saint-Barthélemy anticipée! Mais le sang des martyrs ne coule pas en vain, et comme suscitées par ce douloureux témoignage, on voit bientôt se dresser près de soixante Églises entre la Durance, le Rhône et la mer. C'est à l'Église d'Aix en Provence qu'est adressée cette belle lettre de Calvin, qui demeure son titre d'honneur : « Si est ce que le temps est que nous travaillions d'un coté et que nous souffrions de l'autre. Nous appelons travailler nous porter virilement par dessus tous les obstacles quand il est question de faire nostre debvoir, *car plustost cent fois mourir que de fleschir*. Mais cela n'empesche pas que nous ne souffrions, et qu'estans menés d'un esprit débonnaire, nous rom-

pions en ne bougeant les impetuosités de nos ennemis[1] ». Stoïques exhortations qui rappellent la belle préface de l'*Institution chrétienne*, sublimes conseils qui, pour être suivis, exigeaient une dose d'abnégation surhumaine. Le jour vint où, selon la belle expression de d'Aubigné, les persécutés se lassèrent de tendre la gorge aux bourreaux. Qui osera les blâmer? A l'ère des martyrs succéda celle des héros. Les guerres de religion avec leurs sanglantes péripéties, remplirent la fin du siècle.

Cette sombre période où paraissent, comme à la lueur des éclairs, de tragiques figures, Paul de Mouvans, le baron des Adrets, Montbrun, les comtes de Tende et d'Allemagne, Lesdiguières, a été largement retracée par M. Arnaud, pasteur à Crest, mêlant heureusement à l'histoire politique et religieuse les faits qui concernent chacune des congrégations réformées, rares épis d'une moisson qui n'a pu entièrement mûrir. Comme le dit si bien notre auteur : « Le mouvement de la Réforme dans ce pays, qui donna d'abord de si belles espérances, fut comprimé, dès son berceau, par d'horribles massacres qui glacèrent d'effroi ses adeptes et les empêchèrent de se multiplier. Les guerres de religion du XVI[e] siècle, particulièrement meurtrières en Provence, firent le reste. » Une statistique dressée pour les deux années 1561-1562, est un effrayant commentaire de la condition des réformés en ces jours néfastes : morts d'épouvante 48; enterrés vifs 6; brûlés 23; noyés 9; pendus et arquebusés 443; femmes mortes de faim et de froid 117; enfants égorgés 42; la plume se refuse à d'autres détails... total 1300 victimes!

La tâche de l'historien est difficile à remplir au milieu de telles horreurs, et l'impartialité n'est que plus méritoire. M. Arnaud recompose avec l'érudition du bénédictin vivifiée par un sentiment supérieur, les monographies d'Églises disparues dans l'orage des persécutions, pour renaître lentement de nos jours. L'Édit de Nantes, le Désert forment le cadre

1. *Lettres françaises*, t. II, p. 392.

d'un tableau où la multiplicité des détails ne nuit pas à l'unité de l'ensemble. La statistique est ici de l'histoire. M. Arnaud s'en est souvenu en dressant avec un filial amour ces listes d'étudiants, de pasteurs, de réfugiés qui complètent si bien son récit. Des pièces empruntées à la collection Court, cet immense répertoire de nos douleurs, évoquent des iniquités ignorées. Il y a quelques pages sur un triple enlèvement d'enfants, dans un hameau près d'Apt, en 1740, que l'on ne peut oublier. C'est l'évêque qui est ici le ravisseur. Comme l'a dit un éloquent historien, le cri des mères est monté au ciel!

De son exposé général sur la Provence, formant un volume, M. Arnaud a détaché le Comtat Venaissin et la principauté d'Orange, qui, relevant de princes étrangers, ont leurs destinées particulières. Le sombre palais, plus semblable à une forteresse, dont la masse imposante domine Avignon, dit de quel poids pesa sur les âmes le malfaisant génie de la papauté transporté sur les bords du Rhône. Comme la Rome du Tibre la Rome provençale unit à une profonde corruption le plus superbe mépris des droits de la conscience. Le légat, entouré des féroces milices de Serbelloni, personnifie dans la cité de Laure et de Pétrarque l'inflexible autorité des Paul IV et des Pie V. Un trait manque au tableau qu'en a tracé le savant historien. L'aimable étudiant bâlois, Félix Platter, qui traversa cette ville en 1596, pour se rendre à l'Université de Montpellier, en a gardé une impression de terreur. Sur le pont de St-Bénézet, qui n'est aujourd'hui qu'une poétique ruine, il ne vit que moines et ribaudes accostant les passants. « Elles avaient, dit-il, leur supérieure qu'on nommait par dérision l'*abbesse*. Dans la même ville se trouve le palais qui a servi de résidence aux papes. Au haut de l'édifice on montre une cage de fer : on y avait mis un chrétien réformé; il y resta longtemps exposé à toutes les intempéries; enfin récemment la mort l'avait délivré de ce supplice[1]. »

1. *Mémoires de Félix Platter, médecin bâlois,* in-8° 1866 (p. 40).

Un court chapitre sur le collège de Carpentras où la belle âme de Sadolet fit luire un rayon de tolérance, est la seule diversion à la sombre tyrannie qui, depuis les jours du pieux franciscain Lambert d'Avignon, ce premier-né de la Réforme provençale, jusqu'à la Révolution française, n'a pas cessé de peser sur le Comtat. A aucun moment de leur histoire, les protestants de ce pays n'ont obtenu le libre exercice de la religion pour laquelle ils avaient versé le plus pur de leur sang. Les quelques Églises qu'ils fondèrent furent extirpées dans leur racine. La liberté du for intérieur et la jouissance précaire de biens cent fois confisqués marque l'extrême limite des concessions accordées sous le régime de l'Édit de Nantes renouvelant les stipulations du traité de Nîmes (1578). Durant plus de deux siècles, l'absolutisme pontifical pesant sur cette malheureuse contrée en a fait une annexe des États romains, et comme une autre Espagne.

Plus heureux en apparence, les protestants d'Orange pouvaient invoquer la protection de l'illustre famille qui a fourni un libérateur aux Pays-Bas, insurgés contre la tyrannie espagnole, un grand monarque à l'Angleterre. Mais le privilège qui semblait devoir les protéger aggrava leur sort en faisant de leur petite patrie l'enjeu sans cesse disputé de la grande lutte européenne entre ses princes souverains et le roi de France : « Guerres, massacres, incendies, trahisons, invasions, dragonnades, ruines des temples et des collèges », tel est le triste lot des protestants orangeois, avant l'exode final de 1711. Les *Larmes* du pieux pasteur Jacques Pineton de Chambrun en résument pour ainsi dire les douleurs. Admirable récit qui forme avec les *Mémoires* de Blanche Gamond et de Jeanne Terrasson une pathétique trilogie embrassant les deux rives du Rhône, et que l'on ne peut lire sans y sentir palpiter l'âme de nos pères et y puiser une vertu.

Le très savant ouvrage de M. le pasteur Arnaud, complétant à certains égards son *Histoire des Protestants du Dauphiné*, dont il reproduit le plan, et marquant un progrès dans la

forme, ne pouvait qu'attirer l'attention sympathique de notre comité. Par l'importance du sujet, l'étendue des recherches, la nouveauté des résultats, il semblait désigné pour une de nos meilleures récompenses. Aussi avons-nous été heureux de lui décerner, à l'unanimité, le prix principal du concours, une médaille de 800 francs.

C'est moins par la nouveauté des matériaux que par le mérite de la mise en œuvre que se recommande la touchante étude sur *Marie Durand et ses compagnes de captivité dans la Tour de Constance.* Aussi longtemps que la vieille cité de saint Louis demeurera debout sur la plage désolée d'Aigues-Mortes, la sombre tour qui a si bien justifié son nom, sera le but du pèlerinage des âmes pieuses, et le phare allumé jadis sur son sommet rayonnerait moins dans les ombres de la nuit que le souvenir des humbles captives qui ont réalisé dans son idéal sublime ce mot : « Résistez ! » Si la chaîne de Bonivard a gravé son empreinte sur le roc du château de Chillon, dont on approche comme d'un autel, n'y a-t-il pas une vertu adhérente aux murs du cachot consacré par de nobles luttes et de saintes victoires ? Marie Durand en est la personnification. Cette maison du Bouchet de Pranles qui l'a vue heureuse fiancée en 1730, dans la plénitude des joies terrestres, elle n'y rentrera que blanchie par une captivité de trente-huit ans, et comme étrangère aux lieux où s'écoula sa jeunesse. LOUÉ SOIT DIEU ! 1696. Telle est l'inscription qu'on lit encore sur le foyer, avec cette autre : *Miserere mei, Domine Deus !* exprimant si bien toutes deux la vieille foi huguenote, c'est-à-dire la glorification de Dieu dans les épreuves par lesquelles il lui plaît de nous faire passer.

La Tour de Constance, douloureuse histoire à laquelle manquait encore un historien. L'*Isabeau Menet* de M. Alexandre Lombard nous en offre une page aussi neuve que touchante. En tête d'un volume de précieux documents, notre ami M. Ch. Sagnier a mis une préface singulièrement impressive où des fragments de lettres retrouvés parmi des décombres,

pareils à ces inscriptions mutilées que déchiffre la science, en disent peut-être plus long qu'un récit composé avec art. Ce récit a tenté un écrivain connu par d'attachantes monographies de pasteurs du Désert, M. le pasteur Daniel Benoit (de Montauban). C'est en poète autant qu'en érudit qu'il a traité un sujet qui se rattache par tant de liens à ses études antérieures. Dix-sept lettres inédites de Marie Durand à sa nièce, fille du pasteur martyr Pierre Durand, lui ont fourni quelques pages nouvelles, et peut-être de trop longues citations. Si, selon le mot d'une femme célèbre, la politesse est l'art de choisir dans ce qu'on pense, il n'est pas interdit à l'historien de faire un choix dans les naïves révélations du passé, et le goût peut omettre certains détails trop familiers sans nuire à la fidélité du narrateur. Saint Paul, prisonnier à Rome, a redemandé le manteau qu'il avait laissé à Troas. De la même main qui tricota, dans l'ombre d'un cachot, des bas pour sa nièce, Marie Durand lui écrit ces lignes charmantes :

« Tu trouves mes lettres à ta fantaisie, ma chère petite. C'est l'amitié que tu as pour moi qui fait que tu n'y découvres pas de défauts, car pour le style ni les termes je n'y fais guère attention quand il est question de t'écrire, et pour te dire vrai, je n'en recopie jamais aucune, si ce n'est que j'écrive à des grands. Mais hélas! quel encens me donnes-tu? Quels éloges fais-tu de moi? Tu me jettes dans la confusion. Il est vrai que j'ai le bonheur d'être aimée, et que personne ne me hait que par l'esprit de jalousie qui souvent provient d'un trop grand amour. Mais cela n'est pas un mérite dont je sois digne. C'est la grâce de mon Dieu qui veut adoucir mes amertumes. Cependant, ma tendre petite, sois toujours sage, douce, patiente, modérée, aie toujours confiance en notre Dieu Sauveur, et il ne t'abandonnera point... Toutes mes compagnes te font mille compliments, principalement madame de Sinsens. Présente les miens bien empressés à M. et à Mme Chiron, à tous nos amis et amies. Adieu, mon cher ange ; adieu, mon tout, crois-moi non une bonne tante, mais

une tendre mère. Aime-moi toujours comme une tendre mère, et sois persuadée que rien ne mettra des bornes à mon amour que la mort. »

Un peu d'illusion est naturel aux biographes. Bien que portant l'empreinte des sentiments les plus purs, les lettres de Marie Durand n'offrent pas toujours le charme de celle qu'on vient de lire et qui inspire à M. Benoit les réflexions suivantes : « Cette lettre si vive, si émue, si naturelle, malgré d'inévitables incorrections, ne déparerait aucun des recueils épistolaires signés des plus grands noms féminins du dix-septième et du dix-huitième siècle... notre humble prisonnière a la phrase nette et limpide des écrivains de race. Elle écrit d'autant mieux qu'elle est sans prétention littéraire, qu'elle laisse courir sa plume au gré de ses impressions; on la voit agir, souffrir, aimer, espérer. Sa physionomie morale, si vive et si enjouée, se dégage tout naturellement de ses lettres. Elle s'y livre tout entière, sans déguisement et sans effort. On connaissait son héroïsme chrétien et sa vive piété. Peut-être se la figurait-on volontiers austère et mélancolique. On aime à voir que sa longue réclusion n'avait pas flétri en elle cette fleur d'imagination et de poésie qui donne à tout ce qu'elle écrit un grand charme. »

Marie Durand est le centre du tableau qui nous est offert, sans en épuiser l'intérêt. De temps en temps les lourdes portes du cachot roulent sur leurs gonds pour recevoir de nouvelles captives. De ce nombre est Isabeau Menet qu'elle aimera comme une sœur, et qui le lui rend si bien. Comment redire après M. Lombard la touchante destinée de celle qui connut toutes les douleurs, conjugales et maternelles, et *fut rendue folle à son père !* Non moins triste est le sort de celles, en petit nombre, qui recouvrèrent la liberté au prix d'une abjuration bientôt réparée. C'est à la *Baume des Fées*, au *Mas des Crottes*, dans la Garrigue de Nîmes, que furent arrêtées Suzanne Daumezon, Élisabeth Michel, Marguerite Maury et bien d'autres!.. Plus d'un sans doute parmi nos auditeurs de

ce jour, a reconnu des noms familiers, et s'est promis de visiter les lieux consacrés par de pieux souvenirs, sanctuaires authentiques du Désert, dont on aime à contempler l'image !

Grâce à l'esprit nouveau du siècle et au souffle libéral qui présageait la Révolution, la Tour de Constance ne fut pas le tombeau de Marie Durand et des dernières captives qui partageaient son sort. On connaît le brillant récit du chevalier de Boufflers, accompagnant son oncle le prince de Beauvau, leur libérateur : « Nous voyons une grande salle ronde privée d'air et de jour. Quatorze femmes y languissaient dans la misère, l'infection et les larmes. Le commandant eût peine à contenir son émotion, et pour la première fois ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage humain. Je les vois encore, à cette apparition subite, tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas ! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV ! »

« Vous êtes libres ! » leur dit le prince de Beauvau qui avait obtenu, comme une grâce singulière, avant de quitter la cour, la permission de délivrer trois ou quatre victimes, et qui ne se croyant pas libre de faire un choix, les libéra toutes, au risque d'être désavoué par le tout-puissant ministre qui siégeait à Versailles. Mais le courant de la tolérance était déjà si prononcé que le comte de St-Florentin lui-même ne put y résister. Ainsi se trouve confirmé dans ses conclusions le récit du chevalier de Boufflers, récusé trop légèrement par M. Daniel Benoit, qui n'y voit qu'une page d'éloquence académique. Il est vrai qu'à la date du 8 août 1768, plus d'un an après la visite du prince de Beauvau, il y avait encore plusieurs captives à la Tour de Constance ; mais elles en sortirent avant la fin de l'année, comme le prouve la lettre suivante de St-Florentin au Cte de St-Priest.

« Versailles, 11 décembre 1768.

» Le Roi a bien voulu, monsieur, accorder la grâce à la nommée Chassefière et à la nommée Suzanne Pagès, *qui sont les seules prisonnières à la Tour de Constance.*

» Je vous envoie les deux brevets qui sont nécessaires pour les faire jouir de l'effet de cette grâce, et je vous prie d'en procurer l'exécution.

» FLORENTIN. »

Le 26 décembre 1768, l'intendant du Languedoc envoya les deux brevets de rémission à M. de Canetta, gouverneur d'Aigues-Mortes, et, le jour même, la Tour ne contint plus de prisonnières pour cause de religion. Marie Durand en était sortie le 14 avril précédent[1].

C'est à M. Ch. Sagnier que l'on doit la découverte des textes importants qui tranchent une question longtemps controversée. Son docte émule, M. Benoit, n'en garde pas moins l'honneur du premier récit suivi et complet sur la Tour de Constance. « L'auteur de ce livre, dit-il en finissant, fit, il y a quelques années, avec un ami, une visite au lieu de naissance de Marie Durand. Ils virent ce vallon solitaire arrosé d'un ruisseau, ces prairies bordées de châtaigniers que Marie Durand, aux jours de sa libre enfance, avait parcourues en tous sens, et dont elle put contempler avant de mourir, l'étroit horizon. Mais c'est en vain que, dans ces lieux qui l'ont vue naître, ils

1. La lettre de grâce de Marie Durand est datée de Versailles, le 31 mars 1768, et signée : St-Florentin. Le 11 avril suivant, l'ordre de mise en liberté est envoyé de Montpellier au gouverneur de la Tour, et le 18 avril 1768, l'intendant du Languedoc écrit à M. de St-Florentin : *Cette femme a été mise en liberté le 14 de ce mois* (Archives de l'Intendance de l'Hérault). Plus de doutes possibles à cet égard. La lettre inédite de Paul Rabaut à Étienne Chiron du 10 janvier 1770, citée par M. Daniel Benoit, ne prouve qu'une chose, c'est qu'il y avait à cette date, non plus des prisonnières de la Tour, comme on continuait à les appeler, par habitude, mais des femmes libérées que leur âge, leurs infirmités, recommandaient à la charité des églises. Tel était particulièrement le cas de Suzanne Pagès, qui ne recouvra la liberté qu'après Marie Durand.

parlèrent de l'héroïne d'Aigues-Mortes, en vain qu'ils interrogèrent les vieillards du hameau. Le Bouchet de Pranles a perdu le souvenir de cette famille de confesseurs et de martyrs dont nous avons essayé de raconter l'histoire. Qu'elle revive du moins dans ces pages et mieux encore dans nos cœurs ! » Ce vœu sera réalisé par la publication du touchant volume auquel notre Société décerne une seconde médaille de la valeur de 400 francs. Un volume non moins distingué, du même auteur, publié par la Société des livres religieux de Toulouse, l'*Église sous la croix*, est associé à cette récompense[1].

La tâche du rapporteur n'est pas encore terminée. Il doit mentionner encore deux savants mémoires venus du pays de Montbéliard, et retraçant avec précision les diverses phases de la Réforme dans les contrées qu'évangélisèrent Farel et Toussaint. L'importance du sujet ne se mesure pas toujours à l'étendue du cadre dans lequel il se déploie : La *Notice historique sur l'introduction de la Réforme religieuse dans les trois seigneuries souveraines d'Héricourt, de Clémont et du Châtelet*, évoque, avec le ministère de Jean Larcher, ami de Sébastien Castalion, bien des faits intéressants, pour la première fois mis au jour, et complétés par le douloureux tableau de ces mêmes congrégations dans le siècle qui suivit leur violente annexion à la France sous Louis XIV. L'intolérance des âges de foi est cruelle; mais elle a sa grandeur, presque son excuse dans sa sincérité. L'intolérance administrative n'inspire que le dégoût. Le double mémoire de M. le pasteur Auguste Chenot, puisé aux sources, et ouvrant des perspectives sur la Réforme et le Refuge dans la patrie de Cuvier, appelait une distinction que nous sommes heureux de lui accorder par une troisième médaille de 300 francs.

1. On y remarque de fort intéressantes études sur les martyrs Fulcran Rey, Pierre Papus, Étienne Arnaud, etc... ainsi que le : *Portefeuille d'un pasteur du Désert*. Il a été rendu compte de ce volume par la plume de M. E. Sayous, dans le *Bulletin* de l'an dernier, p. 428.

En s'acquittant d'un devoir aussi doux que sacré, la Société regrette une seule chose, de faire si peu pour l'encouragement des études historiques qui rappellent à chacun des membres de la famille protestante ses vrais titres de noblesse. Nous ne pouvons les laisser tomber en déshérence. Comme ce puritain d'Écosse qui allait recherchant partout les tombes de ses aïeux, nous devons reconstituer notre famille spirituelle dispersée partout. L'histoire est un grand témoignage, et les voix qui s'élèvent du passé ont un accent généreux, fortifiant, comme ces brises du Désert où s'assemblaient nos pères. Évoquons les souvenirs des témoins, glorieux ou obscurs, qui nous ont légué ce que nous avons de meilleur; épelons leurs inscriptions à demi-effacées, en tendant une main amie à quiconque s'unit à nous dans cette œuvre de filiale restauration. Aidez-nous, messieurs, à remplir ce pieux devoir. Vos libéralités sont la source des nôtres. Nous ne recevons que pour donner, et si nous donnons trop peu, nous avons pour excuse le mot d'un grand roi : « Le Béarnais est pauvre; il donnerait plus, s'il avait davantage ! »

JULES BONNET.

ÉTUDES HISTORIQUES

PAUL RABAUT

Mesdames, Messieurs,

Que notre première parole soit un hommage et un remerciement à l'adresse de la Société d'histoire du Protestantisme français, qui a choisi notre ville et nos Cévennes pour la célébration de son trente-deuxième anniversaire. Nous devons être fiers de cet honneur, et nous sommes heureux de lui en témoigner en votre nom toute notre reconnaissance. Aussi bien, nos amis de la capitale, en décidant cette œuvre excellente de décentralisation, ne pouvaient oublier que nous sommes ici au centre des grands souvenirs histotiques et religieux du Midi, et que nous n'étions pas indignes d'attirer, les premiers, leurs regards.

Notre région, en effet, a vu, du seizième au dix-huitième siècle, s'accomplir de grandes choses. Du rivage d'Aigues-Mortes où se dresse la sombre Tour de Constance, témoin de tant de tortures et de tant de fermeté, jusqu'aux cimes neigeuses de l'Aigoual, où les Camisards, ennoblis dans leur lutte par le désespoir et par la sainteté de leur cause, tinrent en échec, durant trois ou quatre années, les troupes aguerries de Louis XIV, et où, plus tard, les restaurateurs de nos églises sous la croix trouvèrent des retraites sûres pour leur périlleux apostolat, que de champs de bataille! que de champs de douleur et d'héroïsme! Au sud-ouest la Vaunage, alors si fertile et si croyante, que nos pères appelaient la petite Canaan; au nord, la vallée du Gardon, le château de Saint-Privat dont une plume amie a narré les annales avec tant d'érudition et de charme; Uzès, Anduze, Alais, si connus dès l'origine de la Réforme, et qui aidèrent si vaillamment dans sa résistance notre métropole languedocienne; à l'ouest, les vallées du Vidourle et de l'Hérault, Sommières, Quis-

sac, Saint-Hippolyte, Ganges, le Vigan, et tant d'autres villes ou villages qui ont acquis un nom dans notre histoire protestante ; les lieux de culte célèbres où les proscrits allaient dans la solitude du Désert, au péril de leur vie ou de leur liberté, adorer Dieu selon leur conscience : la Fon de Langlade, la Gravouillère, le Mas des Crottes, le Plan de la Fougasse ; et plus près de nos murs, Lèque, l'Hermitage, la Grotte des Fées, le moulin de l'Agau, lieux sacrés où la vieille mélodie de nos psaumes était souvent interrompue par les cris des dragons, et le crépitement des arquebuses ou de l'incendie : dans toute cette région qui formait jadis, à peu de chose près, les circonscriptions des synodes du Bas-Languedoc et des Cévennes, il n'est peut-être pas un point de notre sol, une pierre de nos garrigues ou de nos torrents, un arbre de nos bois, une caverne de nos montagnes, où nous ne puissions évoquer l'ombre de nos héros et de nos martyrs.

Or, parmi ces nombreux témoins que notre église nîmoise peut revendiquer comme siens, le comité a choisi l'homme dont le nom est resté le plus populaire parmi nous, et le plus célèbre chez les nations protestantes : vous avez nommé Paul Rabaut.

Le choix nous paraît heureux, et nous y applaudissons. Seulement il impose une lourde charge à celui qui doit introduire ce beau sujet. Et si je n'ai pas reculé devant l'invitation qui m'a été faite, je vous en dirai la raison. J'ai en main environ deux cents lettres inédites de cet apôtre du Désert, dont je dois la communication à la gracieuse obligeance de M. Armand Picheral ; et au lieu de vous parler de Rabaut, je puis le faire parler lui-même ; je puis vous faire entendre de sa bouche quelques incidents remarquables de sa vie, ses préoccupations, ses dangers et ses craintes, et aussi la source profonde où il a puisé son invincible courage. Ainsi pourra se dessiner d'elle-même à vos yeux cette austère et attachante figure.

Paul Rabaut naquit à Bédarieux le samedi 29 janvier 1718, d'une famille de condition modeste, mais de grande piété. A l'âge de seize ans, dès le printemps de 1734, il alla au Désert[1], c'est-à-dire il entra dans la carrière qui, après un noviciat de quatre ans comme élève, et de trois ans comme proposant ou étudiant en théologie, devait le

1. « Il y a plus de dix-sept ans que je suis au Désert. » (Lettre du 22 septembre 1751, Papiers Court à la Bibl. publ. de Genève, n° 1, t. XXIV, p. 836.)

conduire au pastorat. Et si vous voulez savoir quelle était en général la condition de ceux qui étaient au Désert, il vous le dira en deux mots : « Nous sommes errans par les déserts et par les montagnes... exposés à toutes les injures de l'air, n'ayant que la terre pour lit et le ciel pour couverture »[1]. Il écrivait ces paroles en 1741 ; et, pendant plus d'un quart de siècle encore, il aurait pu les écrire, car telle fut sa destinée.

Il alla perfectionner ses études à Lausanne[2], au mois d'août 1740, et resta six mois seulement au séminaire ou faculté de théologie de cette ville, car il repartit des bords du Léman, le 8 février 1741, après avoir été consacré au ministère évangélique.

Ce séjour, quelque rapide qu'il fût, lui permit cependant de nouer avec Antoine Court, fondateur et directeur du séminaire, cette amitié solide dont les églises sous la croix recueillirent les fruits. Rien de touchant comme l'intimité qui unit ces deux hommes, malgré une différence d'âge de vingt-deux ans. Dès qu'ils se furent vus, en Suisse, pour la première fois, ils s'aimèrent. Le restaurateur du protestantisme en France comprit d'instinct tout ce que promettait ce jeune homme sérieux, plein de piété, de prudence, qui resta six mois sous sa direction : il vit en lui l'un de ses plus intelligents successeurs. Et le jeune étudiant, de son côté, comprit bien vite que le directeur du séminaire serait pour lui un père et un guide, dont l'expérience, les conseils, les encouragements, la tendresse, ne lui feraient jamais défaut. Ils ne se revirent qu'une autre fois, en 1744, lorsqu'Antoine Court vint assister au synode national qui ramena la paix dans les églises troublées, et leur intimité s'accrut encore : « L'ami Paul Rabaut ne m'a pas quitté, écrira Court, et je ne puis » pas vivre sans lui »[3]. Rabaut à son tour lui dira : « Quel vuide je » sens, quand nous ne sommes pas ensemble ! Il me semble que je » n'existe qu'à demy et qu'une partie de moi-même m'a été arra» chée »[4]. Et ailleurs : « Vous êtes le principal, le premier, et le » plus cher de mes amis »[5], « Vous connoissez mes sentiments. Le

1. N° 1, t. XIII, p. 276, lettre du 29 mars 1741.

2. Par délibération du synode du Bas-Languedoc du 9 juin 1740, et ce fut « à ses propres dépens », et non aux dépens des églises.

3. *Bulletin*, t. XXVII, p. 24, lettre du 24 juin 1744.

4. N° 1, t. XV, p. 515, lettre du 5 septembre 1744.

5. *Ibid.*, t. XIV, p. 45, 16 décembre 1743.

» bouleversement du monde entier n'y apporteroit aucune altéra» tion »[1]. Ils avaient raison l'un et l'autre : la mort seule put briser l'union de ces cœurs que les sentiments les plus nobles, et particulièrement le désir commun de travailler au relèvement des églises, avaient rapprochés.

Paul Rabaut ne fut pas du nombre des ouvriers de la première heure : cet honneur revient à Pierre Corteiz, à Jacques Bonbonnoux, à Jacques Roger, à Antoine Court, qui marchent à la tête de cette phalange d'élite à laquelle nous devons, après Dieu, la restauration du protestantisme dans notre patrie. D'autres vaillants soldats du pur Évangile doivent encore être nommés, qui parurent, quelques années avant Rabaut, sur ce champ de bataille où plus d'un devait tomber martyr, où tous supportèrent bravement d'indicibles souffrances : Pierre Durand, Michel Viala, François Roux, Jean Bétrine, Barthélemy Claris. Lorsque le pasteur de Nîmes se mit à l'œuvre, la période de relèvement avait déjà commencé, et il rencontra des collaborateurs empressés qui rivalisèrent avec lui de foi, d'abnégation, de hardiesse : Désubas, Pradel, Simon Gibert, Defferre, d'autres encore. Mais il ne tarda pas à se mettre au premier rang. Il avait à peine vingt-sept ans, lorsque le pasteur et professeur Lullin, de Genève, disait de lui : « Il est regardé avec raison comme le chef des pasteurs du Languedoc[2]. » Et pendant plus d'un demi-siècle il garda cette place d'honneur.

Mais cette place d'honneur fut pour lui un poste de péril. Les édits proscripteurs de Louis XIV n'avaient pas été rapportés : ils avaient été au contraire renouvelés et aggravés par la terrible Déclaration de mai 1724. Le fait d'être ministre, ou même de se préparer, comme proposant ou élève, à cette sainte fonction, était considéré comme un crime capital et puni de mort. Les fidèles, surpris en assemblée religieuse, étaient condamnés, les hommes aux galères, les femmes à la Tour de Constance. La même peine était édictée contre ceux qui donnaient asile aux pasteurs, ou qui facilitaient l'émigration d'une manière quelconque, en donnant de l'argent pour le voyage ou en guidant les fugitifs. La loi sur tous ces points était d'une clarté, d'une précision indiscutables. Les intendants des provinces, bien qu'ils fussent d'ordinaire soldats et non jurisconsultes,

1. N° 1, t. XXI, p. 93, 1er février 1748.
2. *Ibid.*, t. XVII, p. 263, lettre du 15 septembre 1745.

ne pouvaient se tromper en l'appliquant. Aussi furent-ils investis de ce pouvoir, dès 1726; et ce monstrueux décret ne resta pas lettre morte en leurs mains.

Des primes énormes encourageaient la délation; et il fallait à chaque instant, le jour et la nuit, se tenir en garde contre les espions. La tête de Paul Rabaut était mise à un prix exorbitant, plus de cent mille francs de notre monnaie actuelle; et il le disait dans des termes qui prouvent combien il s'était familiarisé avec le danger : « Je vaux plus que je ne valais il y a quelque temps, écrit-» il le 14 juin 1752; ma tête était à 6000 livres, aujourd'hui elle est » à 20 000, et, au lieu de la corde, on me menace de la roue[1] ».

Que de prudence ne fallait-il pas alors déployer, que de présence d'esprit, pour dépister les espions! les récits de ce genre abondent dans sa correspondance. En voici un qui vous donnera une idée de tous les autres.

Le 13 mai 1742, jour de la Pentecôte, il avait célébré le culte, à Nîmes, chez les demoiselles Cabrier, cousines d'Antoine Court, et donné la communion à trente-cinq personnes environ. Il aurait été imprudent de coucher dans cette maison. « Comme le jour dispa-» raissoit, dit-il, je sortis de chez les C (abrières) pour aller au » logis qu'on m'avoit préparé. Et comme ce jour-là étoit un di-» manche, il y avoit beaucoup de monde devant la porte où je » devois entrer. On auroit pu facilement me voir à la clarté de la » lune. Je m'allai promener seul, en attendant que tout le monde » fût retiré. Il étoit environ dix heures et demie, lorsque je me mis » en état d'entrer dans cette maison. En promenant ma vue de côté » et d'autre, je vis à trente pas de moi un homme assis qui, à ce que » je crois, prenoit garde où je passerois. Il fallait tâcher de tromper » cet espion. Au lieu donc d'entrer dans la maison où j'avois dessein » d'aller, j'entrai dans une autre, qui n'en est pas fort éloignée. » Une muraille haute et large qui joint ensemble ces deux maisons » empêchoit la clarté de la lune et formoit une ombre à la faveur » de laquelle j'enfilai la porte de la maison où j'avois dessein » d'aller, sans que celui qui m'observoit pût me voir.

« Le lendemain matin, environ sur les onze heures, dans le temps » que j'étois occupé à lire un ouvrage de piété, je vis entrer dans

1. N° 1, t. XXV, p. 541.

» la chambre où j'étois une personne de la maison, toute effa-» rouchée, m'adressant ces paroles : « Voici un détachement qui » vient vous prendre! » Heureusement les soldats ne vinrent pas où » j'étois; mais ils ne manquèrent pas d'aller à l'endroit où j'avois » fait semblant d'entrer le soir précédent, et ils fouillèrent fort » exc te ment. »

« Cependant, sans attendre davantage je sortis de la maison. Elle » n'est pas fort éloignée d'une des portes de la ville; il me falloit » sortir par cette porte pour être plus tôt hors de danger. J'observai » de marcher au petit pas, afin que la sentinelle ne soupçonnât » rien; et pour la mieux tromper, je chantai tout doucement, mais » de manière qu'elle pût m'entendre. Dès que je fus hors de vue de » la sentinelle, je doublai le pas. Après avoir un peu marché, je » regardai en arrière; et je vis venir après moi deux bons fidèles « qui m'avoient vu sortir et qui venoient pour me donner du se-» cours. Sitôt qu'ils m'eurent joint, ils m'embrassèrent, fondant en » larmes, et m'offrant leurs services. L'un d'eux me dit qu'il savoit » une maison assez écartée de la ville, qui n'étoit point suspecte, où » je pourrois passer, si je voulois, le reste de la journée. Je m'y » accordai aisément. Nous observâmes que personne ne nous vît » entrer. Les personnes de la maison me reçurent avec des démons-» trations de joie, et me sollicitèrent très instamment à y coucher. » Je n'en voulus rien faire. Je pris congé d'eux sur les neuf heures » du soir. A peine eus-je fait cinquante ou soixante pas, que la » maison fut investie par un gros détachement qui fouilla avec la » dernière exactitude[1]. »

Et ce n'était pas durant quelques jours seulement qu'il avait à prendre ces précautions extraordinaires : il devait se tenir sur un qui-vive continuel. Trois ans après avoir écrit les lignes dont je viens de vous donner la lecture, il écrivait encore :

« Je sais de manière à n'en pouvoir douter qu'il y a un nombre » considérable d'espions à mes trousses. Ils se tiennent tous les » soirs aux endroits où ils s'imaginent que je dois passer, et y » restent jusque bien avant dans la nuit[2]. »

Et le 19 mai 1752 : « Je viens d'apprendre de deux ou trois en-

1. N° 1, t. XIV, p. 208-212, lettre du 7 octobre 1742. Nous avons abrégé le récit.

2. N° 1, t. XVI, p. 324.

» droits différens, qu'on met en usage les moyens les plus diabo-
» liques pour se défaire de moi. On employe des soldats travestis, et
» d'autres gens de sac et de corde, qui armés de pistolets, doivent
» tâcher de me trouver ou en ville ou aux assemblées ; et s'ils ne
» peuvent pas me saisir vivant, ils sont chargés de me mander à
» l'autre monde par la voie de l'assassinat. Jugez par là si j'ai
» besoin de redoubler de précautions. Je ne doute point qu'à l'oc-
» casion de l'apostasie de l'indigne Fléchier, on ne s'acharne à notre
» perte avec une nouvelle fureur[1]. »

Pour l'accomplissement de sa périlleuse mission, le pasteur était ordinairement soutenu, encouragé par les membres de son Église. Avec quelle joyeuse émotion ne parle-t-il pas à son ami des manifestations de piété et de zèle au sein de son troupeau.

« Je voudrois de tout mon cœur, dit-il, que vous fussiez le
» dimanche matin au chemin de Montpellier, près de la ville de
» Nîmes, lorsque nous faisons quelque assemblée pour cette der-
» nière église, à la place nommé vulgairement la *Fon de Langlade*,
» où vous avez prêché si souvent. Vous verriez autant que votre vue
» pourroit s'étendre, le long du chemin, une multitude étonnante
» de nos pauvres frères, la joie peinte sur le visage, marchant avec
» allégresse pour se rendre à la maison du Seigneur. Vous verriez
» des vieillards, courbés sous le faix des années et qui peuvent à
» peine se soutenir, à qui le zèle donne du courage et des forces,
» et qui marchent d'un pas presque aussi assuré que s'ils étoient
» à la fleur de l'âge. Vous verriez des calèches et des charrettes
» pleines d'impotens, d'estropiés ou d'infirmes, qui, ne pouvant se
» délivrer des maux de leur corps, vont chercher les remèdes
» nécessaires à ceux de leur âme. J'ai été témoin de ce spectacle,
» et je vous avoue que je n'ai pu le voir sans en répandre des
» larmes de joie[2]. »

L'affection des paroissiens pour leur pasteur était si grande, qu'ils auraient osé l'arracher des mains des soldats, s'il avait eu le malheur d'être pris. Jamais, sans doute, il ne prêcha la résistance à cet égard ; toujours, au contraire, il recommanda la soumission la plus absolue. Mais remarquez la secrète satisfaction avec laquelle il

1. N° 1, t. XXV, p. 435.
2. *Ibid.*, t. XV, p. 45, lettre du 16 décembre 1743.

raconte une scène qui venait de se passer. On était au plus fort de la persécution de 1745. « Le lendemain de la Pentecôte, dit-il, on en- » voya un détachement à Générac. Nous ne savons pourquoi les » protestants s'imaginèrent que ce détachement étoit mandé pour » me prendre; quelqu'un le confirma. Tout de suite trois ou quatre » mille personnes de la seule ville de Nîmes se mettent en campagne. » Cent à trois cents hommes sortent de Milhaud pour voler à mon » secours. Et tout cela se fait dans un instant. L'un prend une » fourche de fer, l'autre une faux manchée à rebours, l'autre un » pistolet, l'autre un fusil, chacun ce qu'il trouve de plus propre » soit pour attaquer, soit pour se défendre. Les uns marchent » dans cet état avec une vitesse inconcevable jusqu'à l'endroit où on » leur dit que le détachement m'a investi; les autres se tiennent » aux carrefours des chemins qui aboutissent au même endroit, et » tous sont bien décidés à sacrifier leur vie pour conserver celle de » leur pasteur. Les femmes même voulurent être de la partie. Plu- » sieurs allèrent avec la troupe des hommes, des pierres dans leur » tablier, pour en accabler les soldats; et celles qui ne pouvoient » pas y aller exortoient leurs maris à venir à mon secours et à ne » pas perdre de temps [1]. »

Mais ces élans de générosité, de courage, ne se soutenaient pas toujours quand la persécution devenait sérieuse, c'est-à-dire alors que le pasteur, traqué de toute part, aurait eu le plus besoin d'être protégé et de trouver quelque asile. Dans ces terribles moments, les portes, sinon les cœurs, se fermaient trop souvent pour lui. « On » nous mène bien rudement, dit-il le 23 décembre 1750, et je suis » d'autant plus inquiet que je ne trouve plus de maisons pour pla- » cer mes enfants [2]. » Et quelques jours plus tard (29 décembre) :

« Je suis toujours fort en peine pour trouver des retraites, soit » pour moi, soit pour mes enfants, et nous sommes presque à la rue : » tous nos gens sont épouvantés [3]. »

Dans ces terribles conjonctures, que fera le ministre proscrit? Se laissera-t-il aller au découragement ? Mettra-t-il la frontière entre lui et ses persécuteurs? Des places lui sont offertes en Hollande, en Allemagne, en Irlande, les acceptera-t-il? Son cœur, selon son

1. T. XVI, p. 547, lettre du 23 juin 1745.
2. T. XXIII, p. 819.
3. T. XXIV, p. 19.

expression, était « gros de gémissements et de soupirs [1] ». Et voici dans quels termes il peint la lutte angoissée dont son âme est le théâtre. C'était pendant la persécution de 1752, la plus épouvantable du siècle, alors qu'un pouvoir abusé voulait forcer les protestants à faire rebaptiser leurs enfants et rebénir leurs mariages par les prêtres. Toutes les églises autour de Nîmes avaient déjà succombé sous la violence des dragons.

« Quoique je fusse presque résolu à vuider le royaume, dit-il, » mon cœur n'étoit pas satisfait et j'éprouvois des combats qui » mettoient mon âme à la torture. De toutes parts je voyois des rai- » sons pressantes qui augmentoient mon embarras ; je me trouvois » dans un labyrinthe d'où je ne pouvois sortir. D'un côté, la gran- » deur du péril, la crainte de tenter Dieu, le peu d'apparence que » je pusse soutenir mon troupeau, pendant que tous les autres qu'on » avoit attaqués avoient succombé ; le désir de former à la piété mes » chers enfans, que je regardois et que je regarde encore comme » les premiers membres de mon troupeau ; la crainte de ne pouvoir » pas fournir à leur entretien, l'espérance qu'un nombre considé- » rable de fidèles suivroient mon exemple, et se mettroient ainsi à » l'abri de la tentation : telles sont en substance les raisons qui me » faisoient penser à la retraite. — D'un autre côté, je comprenois » bien que mon départ enhardiroit nos ennemis et les rendroit plus » furieux et contre le troupeau et contre les pasteurs ; que le » troupeau en deviendroit plus faible, et les pasteurs plus timides ; » que l'on ne manqueroit pas de renouveler les insultes de Maim- » bourg, etc., etc. Ce conflit de raisons m'avoit mis dans une telle » perplexité, que je ne savois plus que devenir, et je commençois à » perdre l'appétit et le sommeil. Combien de fois n'ai-je pas de- » mandé au Seigneur qu'il lui plût de me montrer le parti que je » devois prendre ! — Il m'exauça enfin et m'inspira la résolution » de rester au milieu de mon troupeau [2].

Il resta, en effet. Et ce qui rehausse à nos yeux cet héroïsme, c'est qu'il était époux et père. S'il avait été seul, il n'aurait pas eu un moment d'hésitation. Dans le chemin qu'il avait librement choisi, il savait qu'à toute heure il trouverait certainement l'angoisse, et peut-être le gibet. Mais comment supporter la pensée que ces êtres

1. T. XXV, p. 137.
2. T. XXV, p. 593, 10 juillet 1752.

si chers pouvaient être entraînés avec lui et par lui dans les malheurs et l'infamie? Les cœurs les plus forts ne sont-ils pas aussi les plus tendres? Son unique préoccupation à cet égard fut donc d'assurer des protecteurs à sa famille; et il compte pour cela sur ses amis de Lausanne : « Je prends, dit-il, toutes les précautions pour » ne pas tomber entre les mains de mes ennemis. Si, après cela, » Dieu veut m'appeler à souffrir pour son nom, j'y suis tout résolu. » En ce cas-là, je suis très convaincu que la mort me seroit meil- » leure que la vie. Heureux celui qui empoigne de bonne heure » la couronne de justice que le Dieu de vérité a promise à ses fidèles » serviteurs! Dieu est le père de mes enfans aussi bien que le mien; » il en auroit soin sans doute. Je compte aussi sur votre tendre » amitié et sur la protection de nos illustres amis. Mon épouse et » mes enfants trouveroient sans contredit en vous et en eux les con- » solations et les secours dont ils auroient besoin [1]. »

Cette rassurante perspective affermissait son cœur toutes les fois qu'il se croyait à la veille d'être immolé. « Supposé que le Seigneur » voulût m'appeler au martyre, écrit-il le 20 mars 1752, je vous » recommande ma chère femme et mes chers enfans; je suis » beaucoup plus inquiet pour eux que pour moi [2]. »

Pour n'avoir plus d'inquiétude à ce sujet, il envoya ses deux plus jeunes fils à Lausanne, où déjà l'aîné se trouvait depuis quelque temps. Il est obligé d'annoncer leur départ à mots couverts, dans la crainte que sa lettre ne soit interceptée; mais il le fait d'une façon charmante. Antoine Court avait appelé l'aîné, qui avait neuf ans, et qui sera l'illustre Rabaut Saint-Étienne, « un jeune pommier à fruits précoces ». Et Rabaut lui écrit, le 12 avril : « Pour » rendre complet et mettre à l'abri de toute recherche l'ouvrage » intitulé : *Le jeune Pommier à fruits précoces*, je vous envoye le » second et le troisième tomes. Vous savez que c'est un ouvrage » dont je fais beaucoup de cas; et, comme je sais qu'il ne vous est » pas indifférent, j'espère que vous aurez la bonté d'en avoir soin » et de le placer dans une bibliothèque qui ne soit pas éloignée de » la vôtre. La personne que j'ai chargée des deux derniers volumes » les fera relier et dorer sur tranche [3]. » — Une fois ses enfants

1. T. XVI, p. 324, 31 mars 1745.
2. T. XXV, p. 217.
3. T. XXV, p. 295.

arrivés en Suisse et « à l'abri de toute recherche », sa sérénité fut complète. Si Dieu trouvait bon de ne pas lui épargner l'épreuve, il serait seul à souffrir.

Sa femme ne voulut jamais le quitter; elle l'excita même à la résistance. Plus d'une fois, sans doute, elle dut quitter sa maison, sa famille, et fuir, elle aussi, au désert, en particulier en 1754. Mais elle fut aussi ferme dans sa foi que dans sa tendresse. Elle s'appelait Madeleine Gaidan, et nous aimons à répéter ce nom, qui est encore si dignement porté dans notre Église. Elle a été à la peine comme lui; qu'elle soit aussi à l'honneur dans ce jour. Elle lui donna quarante-huit ans de bonheur. Et, au moment d'aller à Dieu, le 9 novembre 1787, elle put apprendre qu'un édit de tolérance, précurseur de l'édit de liberté, venait d'être signé, et que ses longues angoisses n'avaient pas été stériles.

Avec quelle ardeur, quelle persistance, Paul Rabaut se dévoua pour préparer, pour hâter cette heure de justice, on le voit quand on lit ces nombreux manuscrits d'Antoine Court et de Paul Rabaut, qui sont une des richesses les plus appréciées de la bibliothèque publique de Genève et de celle du Protestantisme français à Paris. On ferait des volumes avec les mémoires, apologies, requêtes, placets, lettres pastorales, qu'il a composés et qui, à toute occasion, allaient rappeler au pouvoir ces millions de proscrits traqués comme des malfaiteurs et des séditieux, mais n'ayant au cœur que l'amour de la patrie, la soumission à ses lois, et une affection inaltérable, aujourd'hui à peine compréhensible, pour un Louis XV et sa dynastie.

Le plus célèbre de ses opuscules est celui qu'il publia, en 1761, après l'arrestation de Calas, et qui porte ce titre significatif : *La Calomnie confondue*. Un bruit sinistre, parti de la fanatique Toulouse, circulait dans le royaume : on prétendait que la religion protestante imposait à ses adeptes l'obligation de tuer leurs enfants apostats. Cette absurde accusation trouvait cependant quelque créance. Il fallait la mettre à néant. Rabaut prend la plume. A chaque ligne son indignation éclate. Mais, hélas ! ce cri de la conscience et du cœur ne peut sauver le malheureux Calas, qui expia sur la roue son crime imaginaire.

Deux ans plus tard, en 1764, quand Voltaire s'occupait avec un zèle si louable de la réhabilitation du martyr, il redouta peut-être quelque nouvelle publication indignée du pasteur de Nîmes; car il

écrivit au protestant Ribote, de Montauban : « Si vous pouvez faire » dire de ma part au ministre Rabot qu'il est un fou et qu'il faut » qu'il se taise jusqu'à ce que le procès de Calas soit entièrement » gagné, vous rendrez un très grand service[1]. »

Le seigneur de Ferney en prenait à son aise. Adulé de tous et trônant comme un dieu dans son nimbe de gloire, il ne voyait que de loin les misères des réformés français, et il pouvait choisir son heure pour réclamer quelque adoucissement à leur sort. Mais Rabaut qui voyait ces misères de près et qui en souffrait en sa personne, avait le droit d'être impatient, et sa prétendue folie n'était qu'une sainte fidélité.

Il n'a pas été grand écrivain, bien que son style se fasse remarquer par sa correction, sa méthode, sa clarté, sa vigueur. Il n'a peut-être pas été non plus grand orateur, dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce terme. Nous ne pouvons guère en juger aujourd'hui par nous-mêmes, car il n'a livré à la publicité que des écrits de circonstance et sous la pression de la nécessité. Jamais non plus il n'a voulu donner à son ami Antoine Court la satisfaction de lui envoyer ce que celui-ci demandait pourtant avec instances : la copie de quelques-uns de ses sermons prêchés au désert [2]. Mais des témoignages contemporains nous disent, soit en prose[3], soit en vers[4], combien ses prédications étaient trouvées éloquentes !

Lui-même, d'ailleurs, en parle quelquefois dans ses lettres; et, malgré sa réserve, nous pouvons constater le grand effet qu'elles produisaient. Voici ce qu'il dit de celle du dimanche 27 décembre 1744. La veille, on avait arrêté deux protestants de Nîmes, l'avocat Rey, et Vierne, marchand de soie. « Le vent de la persécution » commençant à souffler, dit-il, je pensai qu'il falloit exorter mes » auditeurs à la fermeté. Nous allions commencer une nouvelle » année; pour réunir ces deux circonstances, je choisis pour texte » Hébr. XIII, v. 13-14 [5]. Je prêchai mon discours le dimanche

1. *Bulletin*, t. XXXI, p. 170.

2. Les deux seuls sermons que l'on connaisse de P. Rabaut ont été publiés dans notre siècle : *la Livrée de l'Église chrétienne*, 1829, et *la Soif spirituelle*, en anglais, dans le livre *The Pastor of the Desert*.

3. N° 1, t. XXI, p. 5, lettre de Fr. Gervais, du 5 janvier 1748.

4. *Bulletin*, t. XXV, p. 478, Ode en l'honneur de Paul Rabaut.

5. *Sortons donc pour aller à lui, hors du camp, en portant son opprobre.*

» suivant, 3 de janvier. Pénétré moi-même de ce que je disois,
» je touchai vivement mes auditeurs; jamais je ne vis dans une
» assemblée religieuse ni tant de consternation, ni une si grande
» abondance de larmes [1]. »

Un autre jour le 25 avril 1745, qui était l'octave de Pâques, il avait convoqué l'assemblée au Doul, près de la métairie de Servas, à une lieue de la ville. « Avant de congédier les fidèles, dit-il, je
» leur adressai une exortation vive et pressante. J'avois administré
» la sainte cène... Je leur dis donc de prendre bien garde aux enga-
» gements dans lesquels ils venaient d'entrer, de ne pas se laisser
» décourager par les afflictions, et que, pendant que Dieu m'appelle-
» roit à la conduite de cette église, je tâcherois de les porter à la
» fermeté et par mes discours et par mon exemple; que j'étois prêt
» à me sacrifier pour eux, s'il le falloit, mais qu'ils ne rendissent pas
» mes soins inutiles, qu'ils me secondassent; et une infinité
» d'autres choses qui arrachèrent de leurs yeux une grande abon-
» dance de larmes. J'eus ce jour-là la douce satisfaction de bapti-
» ser trois enfants qu'on avoit apportés de Mérindol en Provence,
» qui est à une douzaine de lieues de Nîmes. Je fis remarquer à
» mon troupeau le zèle de ces protestants, et j'ajoutai que ces fidèles
» se lèveroient un jour en jugement contre ceux d'entre eux qui
» rejetoient le ministère des pasteurs qu'ils avoient pour ainsi dire
» à leur porte [2]. »

Ces discours, qui arrachaient tant de larmes, des larmes de repentance et de résolution héroïque, n'étaient-ils donc pas éloquent?

Aussi bien, à part la piété du prédicateur, sa vie exemplaire, sa connaissance des Écritures, son ardeur de conviction, une chose devait frapper et émouvoir profondément, à savoir le simple fait qu'il était là, s'exposant à tous les périls; et l'éloquence de la situation suppléait largement à ce qui pouvait manquer à son éloquence mondaine.

Écoutez cette austère parole :

« Pour aimer Jésus-Christ comme il le demande, il faut le suivre

Car nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.

1. N° 1, t. XVI, p. 170, lettre du 8 février 1745.
2. N° 1, t. XVI, p. 416, lettre du 3 mai 1745.

» jusqu'au Calvaire, il faut aller avec lui en prison et à la mort; il » faut l'aimer plus que vos biens, que votre liberté, que votre vie » même. Et pourquoi ne sacrifierions-nous pas nos biens, puisqu'il » s'est fait pauvre pour nous enrichir? Pourquoi ne sacrifierions-nous » pas notre liberté, puisqu'il a souffert le supplice des esclaves? » Pourquoi ne donnerions-nous pas notre vie pour lui, puisqu'il a » donné la sienne pour nous? Pourquoi ne l'aimerions-nous pas de » toutes les puissances de nos âmes, puisqu'il nous a aimés le pre- » mier et d'un amour que le nôtre n'égalera jamais[1] ? »

Ces paroles, prononcées aujourd'hui dans l'une de nos chaires, pourraient être considérées comme un simple exercice oratoire, car elles n'amèneraient aucune conséquence fâcheuse ni pour le prédicateur, ni pour l'auditoire. Mais placez-les, ces paroles, à leur date vraie et dans leur cadre historique, c'est-à-dire en pleine persécution et dans quelque garrigue sauvage; dites-vous que la balle ou le sabre d'un dragon peut venir inopinément mettre à l'épreuve cette exhortation au sacrifice, et vous verrez l'orateur grandir de toute la hauteur du danger auquel il s'exposait volontairement.

Ces exhortations au courage chrétien recevaient parfois de circonstances exceptionnelles quelque chose d'exceptionnellement poignant. Tel fut le cas, le mardi 8 février 1752. Partout la désolation, la terreur. Des fidèles de Générac, Beauvoisin et Vauvert avaient été pris, un mois auparavant, à une assemblée religieuse, et gémissaient dans une dure prison. François Bénézet, le futur martyr, venait d'être arrêté au Vigan, le 30 janvier précédent, et le gibet se dressait déjà pour lui. La rebaptisation des enfants se poursuivait avec un odieux acharnement. « Tout le monde est dans les » larmes, lisons-nous dans une lettre de Rabaut; tous craignent, » soit pour eux-mêmes, soit pour leurs pères, soit pour leurs épouses, » soit pour leurs enfants; tous ceux qui sont dans quelque cas » prennent la fuite, parce qu'ils ont tous sujet de craindre que c'est » à eux qu'on en veut. On ne voit de tous côtés qu'affliction, que » gémissements, que pleurs, que cris lamentables qui fendent l'air, » et qui feraient fondre en larmes les cœurs les plus durs et les plus » féroces[2]. »

1. Sermon sur le *Cantique des cantiques*, ch. II, v. 4, prêché au Désert, le jeudi 23 avril 1750.

2. T. XXIV, 2e partie, p. 760, lettre du 25 avril 1751.

Rabaut va préciser. « Je n'ai pas encore fini, dit-il, de vous ap-
» prendre de fâcheuses nouvelles. Plusieurs protestants du lieu de
» Brignon ont été décrétés pour fait de baptême, et tous ceux du
» Cailar, mariés au Désert, au nombre de cinquante personnes,
» hommes ou femmes, se sont absentés de chez eux à cause que l'of-
» ficier dudit lieu fit publier samedy dernier (5 février 1752), qu'ils
» eussent à aller à la messe, pour, après le terme ordinaire expiré,
» faire rebénir leurs mariages. Nous nous trouvâmes hier, MM. Clé-
» ment, Vernezobre et moi au bois de Bernis avec ces pauvres
» fidèles. Nous les exhortâmes à la fermeté, à la persévérance; nous
» priâmes Dieu avec eux et pour eux[1]. » A cette troupe affolée, les pasteurs, mis eux-mêmes hors la loi, ne pouvaient donner que des larmes et des prières; mais combien ces prières et ces larmes devaient être éloquentes !

La grande émigration de cette année 1752 ouvrit un instant les yeux des gouvernants. Ils comprirent combien ces milliers de fugitifs appauvrissaient la France, et ils pensèrent à recommander la modération. Un secrétaire d'Etat, neveu du ministre de la guerre, le marquis Paulmy d'Argenson, fut même envoyé dans le Midi, pour visiter les fortifications et faire la revue des troupes, mais aussi pour s'informer de la situation des protestants et aviser sans doute au moyen d'arrêter ce flot d'émigrants qui allaient enrichir les nations étrangères. Rabaut l'apprend, et il n'hésite pas à lui remettre lui-même un placet en douze articles, qui est un mémoire détaillé et parfaitement précis des horreurs qu'on fait subir à ses coreligionnaires. Cette entrevue est célèbre, mais assez inexactement racontée. Voici le récit qu'en donne le pasteur lui-même, dans une lettre à Antoine Court du 27 septembre 1752.

« Afligé au dernier point de ne trouver personne qui voulût faire
» cette commission, je résolus de l'exécuter moi-même, après avoir
» invoqué le Seigneur et m'être recommandé à sa protection. Pour
» cet effet, je pris avec moi deux hommes de confiance, et j'alai at-
» tendre M. de Paulmy trois quarts de lieue en delà d'Uchau, le
» 19e du courant (un mardi). Après l'avoir longtems attendu, il ar-
» rive enfin à 7 heures du soir. Quand il fut assés près pour m'en
» faire entendre, et pour en être vu, je criai que j'avois quelque

1. T. XXV, 1re partie, p. 103, lettre du 9 février 1752.

» chose à lui remettre. Il eut la bonté d'ordonner au cocher d'arrê-
» ter ; et m'étant aproché de la portière du carrosse, je lui remis le
» mémoire en mains propres. Aussitôt il fit sauter le cachet, et, sans
» me donner le tems de lui dire un mot, il me demanda : « Qu'est
» ceci ? » — « Monseigneur, lui dis-je, c'est un mémoire relatif à un
» autre, dressé dans le mois de juin, que vous devés avoir reçu. Ceux
» que ce mémoire regarde osent se flatter qu'ils éprouveront les effets
» de cette bonté et de cette générosité qui caractérisent votre Excel-
» lence. » A peine ai-je prononcé ces paroles, que, faisant une incli-
» nation de tête, il me demanda : « Comment vous appelez-vous? »
» — A quoi je répondis : « Mgr, je suis Paul, à vous rendre mes
» devoirs. » — « N'êtes-vous pas, ajouta-t-il, Paul Rabaut? » — « Je
» suis le même, Mgr, répliquai-je, à vous rendre mes respects. » —
» J'ai entendu parler de vous, me dit-il. » — Alors il voulut essayer
» de lire quelque chose du mémoire ; mais voyant que la lune n'é-
» clairait pas assés pour cela, il le plia, et en le mettant dans sa
» poche, il me fit une très profonde inclination pour prendre congé.
» J'y répondis, et lui souhaitai un heureux voyage. Cela fait, je
» remontai à cheval, et m'en retournai en louant Dieu et le priant
» de bénir les soins que nous nous donnions pour procurer du repos
» à son Israël. M. de Paulmy, qui ala souper à l'évéché, ne manqua
» point de raconter l'aventure à plusieurs de ceux qui étoient à
» table, entr'autres à M. le duc d'Uzès, qui s'empressa de la rendre
» publique. Les fidelles en sont joyeux, pendant que les ennemis
» grincent les dents, et s'imaginent de voir déjà des temples de-
» bout [1]. »

Ce marquis de Paulmy se montra, du reste, très humain et sympathique aux protestants. Avec un peu plus d'initiative et de hardiesse, il aurait fait ce que fit quatorze ans plus tard le prince de Beauvau qui, de sa propre autorité, délivra les prisonnières de la Tour de Constance. Paulmy vit ces malheureuses, et Rabaut raconte cette visite dans les termes suivants : « Elles ont tout lieu d'être
» satisfaites de ce seigneur. Il témoigna être fort touché de leur
» état, leur promit de parler pour elles au roy, leur donna deux
» louis, et leur demanda par trois fois de prier Dieu pour lui. Deux

1. N° 1, t. XXVI, p. 566. Cette lettre de Rabaut devrait être dans le t. XXV : c'est par erreur que Court a mis au dos : « 27 7bre 1753. » La lettre est datée très lisiblement : 1752, et elle est bien de cette époque.

» jeunes filles ayant couru aprés lui quand il sortit, et s'étant jetées » à ses pieds en lui demandant avec larmes la délivrance de leurs » mères, il en fut si attendri, qu'il ne put retenir ses larmes; et en » leur donnant 6 livres, il leur promit qu'il se souviendroit de leurs » mères. Ayant demandé aux prisonnières si elles avoient été arre- » tées toutes pour faits d'assemblées, l'une d'entre elles répondit : « Oui, Mgr, et nous ne croyons pas que le roy trouve mauvais qu'on » s'assemble pour prier Dieu. » — « Non, mon enfant, lui répliqua- » t-il. » Il leva plusieurs fois les yeux et les mains au ciel en signe » de compassion. Que ne peut-on pas attendre d'un homme de ce » caractère[1] ? »

La persécution toutefois sévit encore quelque temps. L'année 1754 fut aussi douloureuse, aussi terrible que l'année 1752. On voulait en finir avec ces pasteurs qui, malgré toutes les menaces et l'exécution de quelques-uns d'entre eux, s'obstinaient à remplir leurs devoirs au milieu de leurs troupeaux décimés et désolés. Pour les forcer à vider le royaume, on imagina de traquer leurs parents, leurs enfants et leurs femmes, et de jeter en prison ceux de ces malheureux qu'on réussirait à prendre. On ne devait les relâcher (et on le disait bien haut), que si les pasteurs avaient passé la frontière. Plusieurs cédèrent, et des meilleurs; quelques autres s'expatrièrent pour un temps. Dieu nous garde de condamner ces vieux lutteurs qui étaient restés trente ou quarante ans à leur poste de péril, et qui furent vaincus un instant par les infirmités ou par l'âge. Mais aurons-nous jamais assez de reconnaissante admiration pour ceux qui résistèrent à une pareille tentation ; n'ont-ils pas été des héros de la conscience et de la foi?

Il y eut encore quelques douloureux épisodes. Ainsi, le 1er janvier 1756, une assemblée fut surprise non loin de la Grotte des Fées; deux protestants de Nîmes, deux amis de Paul Rabaut, furent condamnés aux galères : Jean Fabre qui avait obtenu par ses supplications la faveur de prendre la place de son père, et qui est si connu, depuis le drame de Fenouillot de Falbaire, sous le nom de l'*Honnête criminel;* et Honoré Turge, dont un descendant direct se trouve à cette heure au milieu de nous, héritier de la foi et de la piété de son glorieux ancêtre. L'échafaud ou le gibet se dressa de

1. N° 1, t. XXVI, p. 567.

nouveau en 1762, pour Jean Calas, le pasteur François Rochette et trois gentilshommes verriers. Mais ce fut le dernier éclat d'une persécution trois fois séculaire qui avait couvert la France de sang et de deuil. La conscience publique, s'affirmant toujours plus par la bouche ou par la plume de magistrats intègres et de célèbres philosophes, fit entendre sa grande voix, et, par ses appels retentissants, imposa la tolérance. La fermeté de nos pères, l'héroïsme de nos forçats et de nos martyrs, reçut enfin sa récompense. A partir de 1763, le consistoire put rouvrir le registre de ses séances ; et si, pendant un quart de siècle encore, le culte se célébra au Désert, ce fut à nos portes, et les assemblées religieuses jouirent d'une « clandestinité légale », qui devint bientôt la liberté.

Paul Rabaut vit se lever ces temps meilleurs. Il les avait attendus de la justice de Dieu avec une confiance inébranlable, confiance avivée par l'étude des oracles des prophètes, dont il faisait, nous dit-il lui-même, ses « délices ». Et quand ses vœux furent exaucés, quand aussi il se vit dignement remplacé, dans la direction de l'église de Nîmes, par un autre lui-même, par son fils aîné Rabaut Saint-Étienne, il prit sa retraite, « sa vétérance », comme disent nos registres. Et, à cette occasion, il reçut du consistoire un magnifique témoignage qui honore à la fois le corps ecclésiastique qui l'a voté et le pasteur qui en fut l'objet. Je ne puis le rappeler ici. Mais vous avez pu le voir gravé sur la pierre, près de la tombe où repose la dépouille mortelle de Paul Rabaut ; et ne connût-on de sa vie que ce simple témoignage, il suffirait à sa gloire.

Je dois cependant ajouter un trait qui achèvera de peindre l'apôtre du Désert. Aux plus tristes jours de la Terreur, quand les pasteurs et les prêtres confondus dans une même proscription, furent sommés de « sacrifier leur état et de rentrer dans la classe commune des citoyens », il refusa d'obéir et resta ferme, malgré « son grand âge et ses infirmités », tandis que ses deux collègues, plus jeunes, cédaient à l'orage. Il avait revendiqué le titre de pasteur, alors que ce simple titre exposait au gibet ; il le revendiqua encore en face de l'échafaud révolutionnaire. Jeté en prison dans ce Fort de Nîmes où tant de protestants, ses anciens paroissiens, avaient été jadis enfermés au temps des Bernage, des Lenain, des Saint-Priest, des Mirepoix, il fut sauvé par le 9 thermidor. Mais sa fin fut hâtée par tant d'émotions, redoublées encore par la mort tra-

gique de son fils Saint-Étienne et de la plupart des Girondins. Il s'éteignit paisiblement le jeudi 25 septembre 1794, à 4 heures du soir, à l'âge de soixante-seize ans et huit mois.

Des mains amies creusèrent sa tombe dans le sous-sol de la cave de la maison qu'il avait longtemps habitée, et qui est, depuis 1826, a maison des Orphelines du Gard. Aucune pierre ne fut placée alors, qui indiquât précisément l'endroit où ses restes mortels avaient été déposés. Cet oubli involontaire, qui s'explique par les malheurs du temps, vient d'être réparé. Des fouilles ont été pratiquées, le 12 décembre 1882, pour s'assurer du point même où la tombe avait été creusée, il y a quatre-vingt-neuf ans. Et ces fouilles ont été dirigées avec un soin pieux, je pourrais dire filial, car le jeune maçon chargé de ce travail est l'arrière petit-neveu de Paul Rabaut. Un modeste tombeau s'élève maintenant à cette place ; et sur la pierre qui le recouvre, on a gravé une partie d'un passage de l'*Apocalypse,* de ce livre sacré dont les prophéties faisaient ses « délices » et sa force, et dont il savoure à cette heure et pour toujours, dans le sein du Père céleste, le glorieux accomplissement : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur! — Oui, dit l'Esprit, ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent* (Apoc. xiv, 13).

Charles Dardier.

VARIÉTÉS

LA TOURE DE CONSTANÇO — LA TOUR DE CONSTANCE

I

LA TOURE DE CONSTANÇO	LA TOUR DE CONSTANCE
La vièyo vilo d'Aïguamorto,	La vieille ville d'Aiguemortes,
La vilo dou rei Sain-Louis,	La ville du roi saint Louis,
Panlo et maïgro, dariès si porto,	Pâle et maigre derrière ses portes,
Ou bor de la mar s'espandis.	Au bord de la mer, s'étend.
Uno Toure, commo un viel gardo	Une tour, comme un vieux garde,
Véyo én déforo di rampar;	Veille en dehors des remparts;

Aouto et soumbro, yun, yun, ré- [gardo,	Haute et sombre, au loin, bien au [loin, elle regarde,
Régardo la plano et la mar...	Elle regarde la plaine et la mer...

II

L'aoubre se clino, l'aouro coure,	L'arbre s'incline, le vent court,
La poussieiro volo ou camin...	La poussière vole au chemin...
Tout es siaou din la vièyo toure;	Tout est silencieux dans la vieille [tour;
Mai, pér tem passa 'ro pa'nsin :	Mais aux temps passés, il n'en [était pas ainsi :
Li péscaire qué s'entardavoun,	Les pêcheurs qui s'attardaient,
Din la gneu, souven entendien,	Dans la nuit, souvent, entendaient
Tantos, de fénno que cantavoun;	Tantôt, des femmes qui chantaient,
Tantos de vois que jémissien...	Tantôt, des voix qui gémissaient..

III

Dè qu'èro acò? — De prisougnei- [ro.	Qu'était cela ? — Des prison- [nières.
— Dé qu'avien fa? — Viaoula la [Lei.	— Qu'avaient-elles fait? — Violé [la Loi.
Plaça Dïou en ligno prémieiro,	Placé Dieu en première ligne,
La counsienco ou dessus dou Rei.	Et la conscience au dessus du Roi.
Fièri iguanaoudo, is assemblado	Fières huguenotes, aux assemblées
Dou Déser, suvido di sïou,	Du Désert, suivies des leurs,
Lou sïaoume én pocho, èroun ana- [do.	Le psautier en poche, elles étaient [allées
A travès cham pér prégua Dïou.	A travers champs, pour prier Dieu.

IV

Mai li dragoun dou Rei véyavoun.	Mais les dragons du Roi veillaient.
Sus la foulo én prièro, zou !	Sur la foule en prière, — en avant!
Zou ! Lou sabre nus s'accoussa- [voun...	En avant! Le sabre nu, ils se pré- [cipitaient :
Et d'ome de cur et d'ounou	Et d'hommes de cœur et d'honneur
Lèou li galèro èroun puplado;	Bientôt les galères étaient peu- [plées;

Et si fénno, i man di dragoun,	Et leurs femmes, aux mains des [dragons,
En Aïguamorto èroun ménado	A Aiguemortes étaient emmenées
Et la Toure èro sa prisoun.	Et la Tour était leur prison.

V

Soufrissien, li paouri doulento,	Elles souffraient, les pauvres do- [lentes,
La fam, la sé, lou fré, lou caou.	La faim, la soif, le froid, le chaud.
Avien li languitudo sento	Elles avaient les saintes langueurs
Dis assemblado et de l'oustaou.	Des assemblées et du foyer.
Mai,'vien la Fé, counfor et baoume	Mais, elles avaient la foi, force et [baume
Di cur murtri que restoun fier.	Des cœurs meurtris et restés fiers.
Ensemble cantavoun li siaoume	Ensemble elles chantaient les [psaumes
Din la prisoun commo ou Déser.	Dans la prison comme au Désert.

VI

Li jour, li més, lis an passavoun,	Les jours, les mois, les années se [passaient,
Et noun jamaï li sourtissien.	Et on ne les sortait jamais de là.
D'uni, i soufrenço résistavoun,	Les unes aux souffrances résis- [taient,
D'aoutri, péchaire! mourissien.	Les autres, hélas! succombaient.
Mai sa Fé, l'ourien pa véndudo;	Mais leur Foi, elles ne l'auraient [pas vendue;
Mai soun Dïou, l'ourien pa trahi;	Mais leur Dieu, elles ne l'auraient [pas trahi;
Noun! Iguanaoudo èroun nascudo,	Non! Huguenotes elles étaient [nées,
Iguanaoudo vouyen mouri!	Huguenotes elles voulaient mou- [rir!

VII

Davan ti peiro souréyado,	Devant tes pierres brûlées par le [soleil,
Qu'un aoutre passe éndiféren,	Qu'un autre passe, indifférent;

O Toure! a mis yeul siès sacrado.	O Tour! à mes yeux tu es sacrée.
Siei tout ésmougu 'n té vésen,	Je suis tout ému en te voyant,
Toure de la Fè simplo et forto,	Tour de la Foi simple et forte,
Simbel de glorio et de pieta,	Symbole de gloire et de piété,
Toure di paouri fénno morto	Tour des pauvres femmes mortes
Pér soun Dïou et sa liberta!	Pour leur Dieu et leur liberté !

A. BIGOT.

CORRESPONDANCE

FÊTE DE LA RÉFORMATION

A Messieurs les Pasteurs des Églises réformées de France.

Nîmes, le 25 septembre 1883.

Monsieur le pasteur,

La fête de la Réformation adoptée par la plupart de nos Églises, coïncide, cette année, avec le quatrième anniversaire séculaire de la naissance de Luther, célébré avec un grand éclat en Allemagne.

Les protestants français sauront s'associer à la pieuse commémoration du 10 novembre 1883, sans se départir de la réserve que leur commandent les malheurs de la patrie.

Ils ne peuvent oublier l'intime solidarité qui unit les deux grands réformateurs, malgré le déplorable malentendu de la querelle sacramentaire [1].

Ils répètent avec Calvin cette belle parole, véritable devise de l'alliance chrétienne : « Je voudrais qu'il y eût un tel accord entre toutes les Églises du Christ que les anges applaudissent du haut du ciel : *Vellem inter omnes Christi Ecclesias tantum esse consensionis ut nobis angeli e cœlo concinerent.* »

Un moment on put espérer une entente entre les deux grandes fractions de la Réforme divisées sur la question des sacrements : « Saluez respectueusement Sturm et Calvin dont j'ai lu les écrits avec un vif plaisir; » écrivait Luther en novembre 1539. Cinq ans après, au plus fort de la querelle sacramentaire, Calvin s'exprimait ainsi : « Songez à

1. *Derniers Récits du* XVI*e siècle.* Art. Mélanchthon.

la grandeur de Luther, aux éminentes qualités qui le distinguent. Rappelez-vous avec quel héroïsme, quelle vigueur, quelle constance, il a combattu le pontife romain et propagé la saine doctrine. Quand même il dirait de moi que je suis un démon, je m'inclinerais devant lui et je ne cesserais de le proclamer un des plus illustres serviteurs de Dieu. » (Calvinus Bullingero, 25 nov. 1544.)

Dans son voyage à Francfort en 1556, Calvin rechercha, sans l'obtenir, une entrevue avec les ministres luthériens. Il alla se placer à la porte de l'édifice dans lequel ils étaient réunis, pour leur tendre affectueusement la main et les bénir au passage.

Que ces souvenirs soient présents à nos esprits dans la solennité du mois de novembre prochain. Si pour les Allemands Luther est le héros de Worms, le traducteur de la Bible, et le réformateur triomphant des puissances du siècle, Calvin est pour nous le glorieux exilé qui s'éloignant de la France, lui jeta comme adieu l'éloquent appel de l'*Institution chrétienne*, et fit de Genève la métropole protestante de l'Occident.

A l'un, le mérite du premier élan, les saintes audaces de la foi, et cette éloquence impétueuse qui, selon l'expression de Bossuet, ravissait les peuples. A l'autre, le génie organisateur, et la puissance créatrice qui transforme une obscure cité et se déploie dans les deux mondes.

Les noms de Luther et de Calvin fraternellement unis montreront que nous ne séparons pas dans nos respects émus les deux grands ouvriers du XVI[e] siècle.

Le *Bulletin* de ce jour doit évoquer particulièrement les souvenirs tout français de notre assemblée annuelle, tenue pour la première fois à Nîmes et dont nous vous offrons le compte rendu. Nous reproduisons avec gratitude la liste des Églises donatrices de l'an dernier, en y joignant un vœu : que leur nombre croissant réponde de plus en plus aux nécessités de notre œuvre historique.

Agréez, Monsieur le pasteur, nos hommages empressés. J. B.

COLLECTES DE 1882

Aiguesvives	10	»	Bolbec	43	40
Albias	4	»	Boulogne-sur-Seine	25	»
Anduze	34	»	Brest	50	»
Aubais (les)	24	35	Caen	70	»
Bâle	50	»	Castres	82	»
Barbezieux	16	»	Castres	50	»
Bayonne	28	05	Caussade	8	15
Beaumont-lez-Valence	5	»	Héricourt	12	»
Bergerac	150	»	Jallieu	26	80
Bernis	5	»	Labastide-sur-l'Hers	15	»

Lamonzie-Saint-Martin...	37 »	St-Etienne..............	50 »
Loriol..................	4 60	St-Germain-en-Laye......	21 10
Luneray.................	63 »	St-Jean du Breuil........	5 »
Lunéville...............	20 »	Millau..................	21 80
Lusignan................	5 »	Molières................	20 »
Lyon....................	100 »	Montauban...............	78 »
Mans (le)...............	10 »	Montbéliard.............	15 »
Marsauceux..............	13 50	Montredon...............	17 35
Mauguio.................	16 »	Montpellier.............	56 80
Meaux...................	100 »	Mouchamps...............	20 »
Mehun-sur-Yèvre.........	12 50	Nancy...................	80 »
Meyrueis................	8 »	Nantes..................	75 »
Milhaud.................	18 »	Nègrepelisse............	30 »
Cette...................	40 »	Nice....................	62 55
Chalançon...............	28 »	Niort...................	15 »
Châteaudouble...........	12 50	Nonancourt..............	13 80
Clairac.................	50 »	Parignargues............	11 70
Clermont-Ferrand........	20 »		
Codognan................	15 60	PARIS :	
Dieppe..................	15 »		
Dijon...................	25 »	Église de l'Etoile.......	310 »
Epinal..................	15 »	Asile Lambrects.........	17 »
Fernex..................	22 »	Oratoire................	355 60
Fontainebleau...........	24 45	Église Taitbout..........	97 75
Fresnoy-le-Grand........	5 »	St-Jean du Gard.........	20 »
Ganges..................	5 65	St-Omer.................	8 50
Ganges..................	15 »	St-Sauveur de Montagut...	12 »
Gemozac.................	5 »	St-Voy..................	27 »
Grand'Combe (la)........	20 »	Salies de Béarn.........	10 50
Havre (le)..............	235 85	Salvanié (la)...........	12 »
Pau.....................	7 50	Saverdun................	15 »
Périgueux...............	7 »	Tonneins................	40 »
Perpignan...............	11 »	Toulouse................	33 60
Pignan..................	21 »	Tours...................	43 »
Pouzin (le).............	10 »	Unieux..................	30 »
Privas..................	25 »	Vabres..................	64 »
Reims...................	100 »	Valence.................	30 »
Relizane................	4 50	Valenciennes............	7 50
Rouen...................	147 65	Valleraugue.............	15 »
Rouillé.................	10 10	Vauvert.................	30 »
Rouvière (la)...........	20 »	Vergèze.................	6 »
St-Antonin..............	15 »	Vire....................	9 »

COLLECTES DE 1881

Reçues en 1882

Caen....................	115 »	Montpellier.............	50 »
Gallargues..............	10 »	Nancy...................	60 »
Gluiras.................	28 »	Vernoux.................	28 »

Le Gérant : FISCHBACHER.

MOTTEROZ, Adm.-Direct. des Imprimeries réunies, B, Puteaux

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8°.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS

1re année,	1852	20 fr. le volume.
2e —	1853	
3e —	1854	
4e —	1855	
5e —	1856	
6e —	1857	
7e —	1858	
8e —	1859	
9 —	1860	30 fr. le volume.
10e —	1861	

11e année,	1862	20 fr. le volume.
12e —	1863	
13e —	1864	
14e —	1865	
15e —	1866	
16e —	1867	
17e —	1868	
18e —	1869	
19e-20e —	1870-71	
21e —	1872	
22e —	1873	
23e —	1874	
24e —	1875	
25e —	1876	
26e —	1877	
27e —	1878	
28e —	1879	
29e —	1880	
30e —	1881	
31e —	1882	: 10 fr. le vol.

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 7e, 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1882) : 310 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 2 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE G. FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois, par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le paiement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 50 pour l'étranger.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1883